

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Dominique Maurel, présidente  
Marie-Josée Courchesne, première vice-présidente  
Marc Lacasse, deuxième vice-président  
France St-Hilaire, secrétaire  
Marie-Josée Courchesne, trésorière  
Diane Baillargeon, comité des affaires professionnelles  
Josée Tremblay, directrice de la région Nord  
Annick St-Jacques, directrice de la région Est  
Nicole Malo, directrice de la région Centre  
Hélène Fortier, directrice de la région Montréal  
Brigitte Pollock, directrice de la région Ouest

## COMITÉS

Normand Charbonneau, revue Archives  
Yvonne Painchaud, La Chronique  
Hélène Bernier, formation et perfectionnement  
Lynda Chabot, promotion et recrutement  
Yves A. Lapointe, site Web  
Louise Gagnon-Arguin, certification  
Marie-Josée Courchesne, prix annuels  
Michel Lévesque, affaires législatives  
Victorin Chabot, 31<sup>e</sup> congrès

Jean Leblanc, commission de l'assemblée  
Marie-France Mignault, archiviste  
Andrée Gingras, directrice générale  
Sylvie Parent, secrétaire administrative

## POUR NOUS REJOINDRE

[www.archivistes.qc.ca](http://www.archivistes.qc.ca)

C.P. 423, Sillery  
(Québec) G1T 2R8

Téléphone : (418) 652-2357  
Télécopieur : (418) 646-0868  
[Infoaaq@archivistes.qc.ca](mailto:Infoaaq@archivistes.qc.ca)

## NOTE :

Les corrections apportées à certains textes n'altèrent ni le fond, ni la forme de ceux-ci.  
Textes compilés par Michel Marsan corrigés par Lynne Trépanier.

## AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

Il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel d'activités de l'Association des archivistes du Québec, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> mai 2001 au 30 avril 2002. Celui-ci témoigne des efforts de l'Association pour remplir sa mission, soit de vous offrir des services en français propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de notre profession et de notre discipline; de vous assurer des services susceptibles de favoriser et d'accroître les échanges et la communication internes et externes des idées et des connaissances; et, enfin, de promouvoir notre développement professionnel en s'impliquant activement au plan de la formation et du perfectionnement, en favorisant la recherche et le développement et en assurant une représentation adéquate de la profession au sein de la société et auprès des corps politiques.

Tous les comités, sections régionales et groupes de travail ont travaillé de façon remarquable à la réalisation de leurs objectifs, dans la perspective de la mission de l'Association et des Orientations stratégiques 1999-2005. Vous serez à même de constater les nombreuses actions accomplies en lisant leur rapport annuel respectif. Toutes ces réalisations contribuent à faire de l'Association une organisation engagée et riche d'un avenir prometteur.

L'Association a été présente sur tous les fronts : interventions législatives, politiques et professionnelles; concertation; formation et perfectionnement; promotion et recrutement. Chacun a fait en sorte que vos intérêts et ceux de la profession soient représentés de façon juste et équitable. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont rendu cela possible.



Dominique Maurel  
**Présidente**

**TABLE DES MATIÈRES**

Conseil d'administration 2001-2002	2
Mot de la présidente	3
Table des matières	4
Rapport de la présidente	5
Rapport de la directrice générale	12
Rapport de la secrétaire et de l'archiviste	17
Rapport des comités permanents	
Affaires professionnelles	18
Revue Archives	23
<i>La Chronique</i>	26
Certification et Formation et perfectionnement	27
Promotion et de recrutement	29
Site Web	30
Rapport des sections régionales	
Région Nord	31
Région Centre	33
Région Montréal	34
Région Ouest	35
Rapport du Bureau canadien des archivistes	37
Rapport de la trésorière	39
Rapport annuel du vérificateur	40

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2001-2002 a été riche à tous points de vue : non seulement les diverses instances ont-elles poursuivi des activités importantes dans des dossiers variés concourant tous à la mission et aux orientations stratégiques de l'Association, mais elles ont également repensé le fonctionnement et les structures de celle-ci. Ce dernier dossier se terminera en 2002-2003, mais les actions sont bien enclenchées et la réflexion est riche d'enseignements. Pour sa 35<sup>e</sup> année d'existence et considérant l'envergure actuelle de l'Association, cette dernière se devait de faire une saine introspection en fonction des priorités qui se dessinent depuis quelques années déjà.

### LE FONCTIONNEMENT ET LES STRUCTURES DE L'ASSOCIATION

#### **Quatre priorités : recentrage, relève, notoriété de l'Association, notoriété de la profession**

Le *Rapport sur le fonctionnement et les structures de l'Association des archivistes du Québec*, déposé en avril 2001 par le Comité des affaires professionnelles, a été déclencheur d'une réflexion sur le fonctionnement et les structures de l'Association. Ce rapport a mis en relief les problématiques sur lesquelles il importe de centrer nos actions dans les prochaines années. De par le fait même, les orientations stratégiques 1999-2005 sont à actualiser en conséquence, et des groupes de travail ont entrepris des chantiers de courte durée afin d'en arriver à des propositions concrètes.

La journée d'orientation d'août 2001 a permis aux membres du Conseil d'administration de faire le point, d'un commun accord, sur les priorités suivantes :

- Recentrage des efforts de l'Association : parmi les actions à poser, notons le besoin d'analyser les tâches de la permanence dans le contexte plus général des responsabilités du Comité exécutif et de la présidence ; dans la même veine, l'importance de repenser la structure de prise de décision au sein de l'exécutif ; enfin, la nécessité de systématiser l'exercice annuel de planification des activités de chaque instance, dans le but d'en arriver à une planification réaliste faisant nettement la distinction entre les activités de maintien et les activités de développement.
- Relève : il est apparu urgent de mettre en place de meilleurs moyens d'intégrer les nouveaux membres ; de repenser la pertinence de la deuxième vice-présidence ; de s'adjoindre l'expérience des anciens présidents ; d'enrichir le mandat des sections régionales ; de valoriser les mandats de toute nature auprès des membres et de leurs employeurs ; et enfin de favoriser une certaine forme de mentorat au sein de l'Association.
- Notoriété de l'AAQ : il faut favoriser un meilleur contact avec les nouveaux membres ; une collaboration accrue et privilégiée des enseignants en archivistique et de la directrice générale pour faire connaître l'Association, ses comités et ses directions régionales auprès des futurs diplômés ; de meilleurs moyens d'expliquer et de valoriser les actions de l'Association auprès des membres et des employeurs ; et, enfin, la consolidation de l'influence de l'Association auprès des décideurs.
- Notoriété de la profession archivistique : les actions à poser porteront principalement sur l'élargissement des interconnexions de réseaux et sur le ciblage des interventions de l'Association en fonction des impacts et des probabilités de réussite à court, à moyen et à long termes. L'enrichissement du mandat des directions régionales y contribuera également.

#### **Abolition du poste de deuxième vice-présidence et nouvelle structure du Comité exécutif**

Conformément à l'établissement de ces priorités, les membres du Conseil d'administration ont reconduit d'emblée la recommandation du Comité des affaires professionnelles visant à abolir le poste de deuxième vice-présidence, tant lors de la journée d'orientation du 25 août 2001 que lors de la réunion du 26 janvier 2002. À leur réunion du 27 avril 2002, les membres ont entériné une proposition de modification aux Statuts à proposer aux membres de l'Assemblée générale. Cette modification a peu d'impacts à court terme sur le fonctionnement du Comité exécutif pour les raisons suivantes. Pour les années 2002-2003 et 2003-2004, le Comité exécutif continuera d'être composé de cinq membres.

Pour l'année 2004-2005, le Comité exécutif sera composé du nombre de membres qui auront été entérinés par l'Assemblée générale 2003 sur recommandation du Conseil d'administration.

Au courant de l'année 2002-2003, le Conseil d'administration se penchera sur la structure que devra prendre le Comité exécutif et fera des propositions aux membres de l'Assemblée générale 2003. Avant de prendre une décision, les membres du Conseil d'administration ont jugé plus sage d'attendre les conclusions du Groupe de travail sur le rôle des sections régionales et du Groupe de travail sur la permanence. Ces deux groupes de travail ont commencé leurs travaux et proposeront des recommandations au cours des prochains mois.

### **Actualisation des orientations stratégiques**

Dans la foulée des priorités identifiées lors de la journée d'orientation d'août 2001, le Comité des affaires professionnelles a procédé au bilan du Plan triennal 1999-2002, et ce, pour toutes les instances de l'Association. Des conclusions ont ainsi pu être tirées quant aux objectifs établis en 1999. Par ailleurs, en tenant compte des priorités d'actions identifiées par les membres du Conseil d'administration, le Comité des affaires professionnelles a émis des recommandations afin d'actualiser les Orientations stratégiques 1999-2005. C'est ainsi que les Orientations stratégiques ont pris la coloration des priorités d'actions ciblées sur le recentrage des actions, sur la relève, sur la notoriété de l'Association et sur celle de la profession. Des axes de développement ont été proposés pour chaque orientation, de même que des propositions concrètes quant aux plans d'actions et à leur évaluation annuelle.

### **INTERVENTIONS POLITIQUES ET PROFESSIONNELLES**

Chaque année, l'Association a l'habitude d'intervenir dans plusieurs dossiers de nature législative et professionnelle. L'année 2001-2002 n'a pas échappé à la règle, grâce à la collaboration du Comité des affaires professionnelles. Je tiens à souligner que les efforts et la qualité des interventions de l'AAQ, dans les dernières années, portent fruit de manière très évidente : l'Association est devenue un acteur incontournable en matière de législation. En effet, nous en sommes maintenant à l'étape où l'Association se fait inviter à présenter ses positions dans les révisions de lois, qu'il s'agisse de révisions générales ou de révisions spécifiques à certains articles de lois. Il faut également souligner que nos mémoires sont bien accueillis lors des commissions parlementaires ou des consultations publiques auxquelles nous participons. Je considère ces facteurs significatifs de la place que nous nous sommes taillée comme spécialistes de la gestion de l'information organique et consignée. La notoriété de l'Association et de la profession est, sous cet aspect, fort bien établie. C'est un exemple de continuité et de ténacité dont nous devons être fiers.

Par ailleurs, il est essentiel que l'Association intervienne dans les dossiers professionnels, qu'ils soient de nature politique ou qu'ils soient en relation directe avec les fondements de la pratique archivistique. Ces dossiers sont d'une aussi grande importance que les dossiers législatifs, et nous devons nous assurer d'être présents dans les questions ayant un impact direct sur les fondements et l'évolution de la pratique. Cela est d'autant plus essentiel dans le contexte de l'évolution de notre profession, et devant la multiplicité des joueurs du monde de la gestion de l'information.

### **Des mémoires**

L'Association a été sollicitée à trois reprises afin de présenter sa position en matière législative. Ainsi, un premier mémoire a été présenté le 13 juin 2001 à la Commission parlementaire sur la culture, sur le projet de loi 122, *Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives*. Un deuxième mémoire a été présenté le 9 avril 2002 à la Commission parlementaire des institutions sur le projet de loi 50, *Loi modifiant le Code civil*, qui propose d'amender l'article 35 du Code civil en retirant la notion d'héritier. Enfin, le 18 avril 2002, un dernier mémoire a été présenté à la Commission d'accès à l'information sur la question de l'accès aux renseignements personnels pour la recherche généalogique et sur la publication des résultats des recherches généalogiques.

Diane Baillargeon et Michel Lévesque ont été les maîtres d'œuvre de la rédaction de ces mémoires et de leur défense en commission parlementaire.

### **D'autres représentations en matière législative**

L'Association est intervenue dans le dossier de l'accessibilité des données nominatives des recensements effectués après 1906. Le 11 janvier 2002, elle a participé à l'une des assemblées publiques sur ce sujet, organisées à la demande de Statistique Canada. De plus, une résolution a été adoptée par les membres du Conseil d'administration le 24 août 2001, appuyant l'accessibilité aux données de recensement.

L'Association est également intervenue dans le cadre de la consultation publique menée par Patrimoine canadien dans le cadre du développement de nouvelles orientations en matière de politique fédérale du patrimoine. L'Association a ainsi été invitée à participer à l'une des tables rondes qui se sont tenues dans l'ensemble du Canada, les 7 et 8 novembre dernier. Hélène Fortier nous y a représentés.

Par ailleurs, l'AAQ a continué ses démarches auprès des Archives nationales du Québec et du ministère de la Culture et des Communications, individuellement et comme membre du Forum québécois du patrimoine, afin que le Comité sur les Archives nationales du Québec soit créé, commence ses travaux et que l'AAQ fasse partie de ce Comité.

Enfin, l'Association est représentée par Michel Lévesque dans l'instance du ministère de la Justice qui travaille à l'établissement de règlements découlant de la *Loi sur le cadre juridique des technologies de l'information*.

### **Les dossiers professionnels de nature politique**

Dans le dossier complexe des fusions municipales, l'Association a préféré effectuer des consultations sur base individuelle dès le début du processus, afin de connaître les attentes des principaux intervenants. Suite aux commentaires reçus très tôt dans le processus, l'Association a opté pour l'évaluation et le bilan, afin de mettre en relief le caractère spécifique de chaque situation et les tendances qui se dégagent. Simon Richard a su synthétiser la situation dans un bilan très efficace accompagné de recommandations réalistes.

De plus, grâce à la collaboration de Michel Marsan, l'Association a participé au groupe de travail des Archives nationales du Québec afin de rédiger un *Guide de gestion des documents dans le cadre d'une restructuration municipale*.

Dans le même esprit, l'Association a poursuivi ses travaux en matière de reconnaissance professionnelle, analysant de près les offres d'emploi et les dotations de postes dans différents milieux de travail. Grâce à Diane Baillargeon, elle a également réagi à deux articles parus dans le journal *La Presse*, le premier sur l'élimination des dossiers d'enquête de la Sûreté du Québec, le second sur la disparition des archives de Robert Bourassa.

### **Les dossiers professionnels en relation avec les fondements de la pratique archivistique**

Les membres du Conseil d'administration de l'Association ont adopté, lors de leur séance du 13 octobre 2001, deux résolutions préparées par Michel Lévesque. La première porte sur la norme internationale en gestion des documents, et appuie officiellement cette norme (ISO 15489 – 1) et le rapport technique (ISO 15489 – 2) qui l'accompagne. Cette norme, en effet, circonscrit avec beaucoup de justesse les fondements et les principes de la gestion des documents. De plus, tant la norme que le rapport technique permettent l'implantation d'un système rigoureux de gestion des documents en prenant en compte les contextes qui président à la création, à la diffusion et à la conservation des documents sur quelque support qu'ils soient. Ils ont donc un impact indéniable sur nos pratiques professionnelles.

La seconde résolution porte sur l'initiative du Committee on Digital Preservation de la Conference of Directors of National Libraries, à l'effet de présenter une résolution à la Conférence générale de l'Unesco suggérant aux états membres de l'Unesco, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, aux institutions internationales, nationales et privées, ainsi qu'au directeur général de l'Unesco, une série de décisions et d'actions à poser en regard de la gestion des archives électroniques. L'AAQ désire ainsi appuyer le principe de cette résolution.

L'Association est également intervenue en ce qui a trait à l'archivage et l'accessibilité des résultats de recherche, commentant le rapport du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et des Archives nationales du Canada intitulé *Consultation nationale sur les archives de résultats de recherche – Phase 1 : Rapport d'évaluation des besoins*. Grâce au mémoire rédigé par Jacques Grimard, nous avons ainsi présenté notre position sur des sujets tels que la centralisation ou la décentralisation de la gestion des résultats de recherche ; le mandat d'un organisme de coordination à l'échelle nationale et le rôle d'un réseau de services d'archives responsables de la gestion des résultats de recherche ; l'ampleur de la notion des « archives des résultats de recherche »; et, enfin, l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le processus de gestion et d'accessibilité de telles archives.

Enfin, l'Association a présenté sa position en réponse à un document de consultation du Comité canadien de description archivistique du Conseil canadien des archives, sur l'établissement d'un système national d'autorité archivistique. Michel Champagne a ainsi rédigé un mémoire transmis au Comité.

## **CONCERTATION**

L'Association a adopté en juin 2000 sa *Politique concernant la concertation avec les organismes externes*, qui pose les balises de la concertation à établir avec des partenaires apparentés. L'AAQ favorise toute action de concertation visant à mieux faire connaître la profession archivistique et l'expertise des archivistes. En 2001-2002, l'AAQ a ainsi participé aux actions de concertation suivantes, toutes importantes pour assurer notre présence et notre expertise, et ainsi représenter les intérêts des membres.

### **Forum québécois du patrimoine**

L'AAQ, par l'intermédiaire d'Andrée Gingras, est membre du Conseil d'administration de cette instance de concertation qui regroupe 27 organismes du patrimoine. Parmi ses actions, le Forum poursuit ses représentations auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour l'élaboration d'une Politique du patrimoine.

### **Observatoire de la culture et des communications du Québec**

L'Observatoire regroupe des représentants du milieu culturel et de l'Institut de la Statistique du Québec, afin d'établir le portrait du milieu culturel et de devenir un carrefour d'information. Andrée Gingras participe à l'une des huit tables consultatives qui ont été mises sur pied afin de mieux remplir le mandat de l'Observatoire, soit la Table du patrimoine, des musées et des archives.

### **Société du patrimoine politique du Québec**

Créée à l'automne 2001, cette Société vise à coordonner la cueillette de l'information concernant le patrimoine politique, sa diffusion et sa mise en valeur. Elle souhaite favoriser la concertation entre les instances québécoises et hors Québec. Andrée Gingras a assisté à la première rencontre de la Société et est devenue membre du Conseil d'administration afin de représenter l'AAQ.

**Bureau canadien des archivistes**

L'AAQ est membre actif du Conseil d'administration du Bureau, lequel réunit l'AAQ et l'ACA (Association of Canadian Archivists) dans des objectifs communs de promotion de la profession archivistique, de formation et perfectionnement, et de normalisation des pratiques archivistiques. Parmi les dossiers législatifs qui ont été traités cette année, figurent au premier plan les différentes révisions de la Loi sur le droit d'auteur. Le Comité sur le droit d'auteur, piloté par Nancy Marelli, suit de près l'évolution des révisions de la loi et de ses règlements d'application. Le développement de nouvelles orientations en matière de politique fédérale du patrimoine est un autre exemple de dossier entrepris cette année. Au chapitre des dossiers professionnels, le BCA est intervenu dans la question de l'archivage des données de recherche avec la collaboration, respectivement, de Hélène Cadieux et de Jacques Grimard. Par ailleurs, le BCA a suivi les développements relatifs à sa participation au groupe de travail sur le programme d'accréditation de l'American Library Association pour les programmes de formation en sciences de l'information incluant le volet archivistique. En ce qui a trait au dossier du perfectionnement professionnel, l'AAQ et l'ACA ont poursuivi leurs efforts pour l'organisation d'un symposium conjoint qui se tiendra à Montréal en 2004, avec la collaboration d'Andrée Gingras.

**Conseil canadien des archives**

Depuis plusieurs années, l'AAQ a un représentant au Comité canadien de description archivistique (cette année, il s'agit d'Hélène Cadieux). Depuis l'année 2001, l'Association a aussi une représentante au Comité des normes (Mireille Miniggio). Cela permet de nous assurer de la représentation des membres au sein d'instances vouées à la normalisation de pratiques archivistiques. De plus, l'AAQ a réagi aux documents de travail soumis par le CCDA, notamment en produisant un mémoire (réalisé par Michel Champagne) sur l'établissement d'un système d'autorité archivistique canadien. Enfin, l'Association participe au groupe de travail conjoint ANC – CCA – AAQ – ACA sur l'avenir du système archivistique canadien, par l'intermédiaire de son représentant Guy Dinél.

**Patrimoine canadien**

Cette année, l'AAQ a été invitée par Patrimoine canadien à une table ronde sur le bénévolat dans les organisations de la culture et du patrimoine. Nous avons pu y assurer une représentation grâce à la participation de Michel Prévost.

**ALARM et Conseil des ressources humaines du secteur culturel canadien**

L'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents (ALARM), en collaboration avec le Conseil des ressources humaines du secteur culturel canadien, a réalisé un profil des compétences. Ce regroupement a également élaboré un guide d'utilisation du profil de compétences à l'intention des professionnels et des employeurs, facilitant ainsi l'accès aux différents profils de compétence de la profession archivistique. Victorin Chabot assure la représentation de l'AAQ à ce groupe de travail.

**Consortium CLIO**

En 2001-2002, l'AAQ est devenue membre de ce regroupement d'historiens et d'archivistes, qui poursuit des objectifs de communication et d'action en patrimoine historique au Canada.

**Conseil international des archives**

Par l'intermédiaire du BCA, l'AAQ est également présente au plan international avec la participation du secrétaire général du BCA, Gilles Lesage, au Conseil d'administration de la Section des associations professionnelles du CIA.

**Association internationale des Archives francophones**

L'AAQ est membre de l'AIAF dont les travaux portent notamment sur la formation, les échanges professionnels, la diffusion du contenu des archives et le soutien aux associations professionnelles. À ce titre, elle participe au groupe de travail sur le Forum d'échanges d'information.



## FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

De manière à favoriser le développement professionnel des membres, l'AAQ a réalisé plusieurs actions. La publication de la revue professionnelle *Archives* et du bulletin *La Chronique* en représentent des exemples significatifs. Notons la collaboration toute particulière qui s'est établie entre la revue *Archives* et la revue *Archivaria* de l'Association of Canadian Archivists, à l'occasion d'un numéro spécial d'*Archivaria* sur l'archivistique francophone. Par ailleurs, un projet pilote d'une durée de deux ans est en préparation par le Comité de la revue *Archives*, afin de publier cinq années de la revue sur le site Web de l'AAQ tout en respectant un délai de deux ans entre la publication sur papier et la publication électronique. Ce projet vise plusieurs objectifs, dont l'augmentation de la notoriété de l'AAQ, de sa revue et des auteurs de cette dernière, et l'occupation du marché de la publication électronique en archivistique francophone.

De plus, grâce au Comité de formation et de perfectionnement et aux sections régionales, plusieurs activités aux thématiques variées se sont tenues dans les cinq régions administratives de l'Association. Le Comité de formation et de perfectionnement a su tirer parti des programmes de subvention rendus disponibles par le Conseil canadien des archives, notamment dans les volets de la « préservation », de la « formation et perfectionnement professionnels » et du « Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) ». Nous sommes particulièrement heureux d'avoir participé aux efforts de formation et d'information de la mise en réseau des descriptions archivistiques, notamment sur le RCIA et sur le RDAQ (Réseau de diffusion des archives du Québec). J'aimerais en profiter pour remercier Anick Arsenault d'avoir agi comme conseillère, grâce à une subvention du Conseil canadien des archives obtenue par l'AAQ. Elle a ainsi pu offrir une aide individualisée pour mieux faire connaître le RCIA et le RDAQ, et pour offrir formation et conseils quant à l'intégration de ces réseaux. Je remercie également Carole Saulnier, vice-présidente du Réseau des archives du Québec et maître d'œuvre du RDAQ, d'avoir bien voulu soutenir l'AAQ dans ce projet. Il s'agit là d'un bel exemple de collaboration afin de favoriser la formation des archivistes.

L'Association, par ailleurs, a été invitée à deux tables rondes dans le cadre de son mandat de formation et de perfectionnement. Souhaitant maintenir son expertise sur la scène fédérale en participant à des événements ponctuels d'importance, elle a assuré une présence par l'intermédiaire de Marie-Josée Lévesque et de Victorin Chabot. La table ronde nationale de l'Association of Canadian Archivists sur l'éducation, les 1<sup>er</sup> et 2 mars dernier, a permis aux différents intervenants présents de discuter des priorités en matière de formation et de perfectionnement, notamment en description des archives. La table ronde du Conseil canadien des archives sur l'avenir du Réseau canadien d'information archivistique s'est tenue le 3 mars, et a permis de constater l'état d'avancement des travaux dans chaque province et au plan fédéral.

## PROMOTION ET RECRUTEMENT

Le Comité de promotion et de recrutement a poursuivi ses efforts de promotion de la profession et de l'Association, grâce à deux articles destinés à la publication *Le Journal* de l'Association des employés et employées du gouvernement du Québec. Ces articles visent principalement à sensibiliser les lecteurs du *Journal* à l'AAQ et au travail des archivistes qui en sont membres. Les lecteurs provenant d'organismes publics et parapublics, les articles ont également comme objectifs de rejoindre les employeurs potentiels de ces secteurs et de leur démontrer l'impact du travail des archivistes dans leur unité administrative ou leur organisme. Les thèmes retenus pour ces articles portent, dans le premier cas, sur l'accès à l'information et, dans le second cas, sur l'AAQ et sur les archivistes.

Par ailleurs, le Comité a réalisé un plan de communication ciblé sur les priorités identifiées par les membres du Conseil d'administration lors de la journée d'orientation sur le rapport et les recommandations du Comité des affaires professionnelles, soit le recentrage, la relève, la notoriété de l'Association et celle de la profession. Un tel plan de communication permet d'entreprendre des actions de manière efficace en visant des objectifs à court et à moyen termes.

Soulignons enfin le rôle indispensable du Comité du site Web qui, tout l'année, maintient à jour les informations qui lui sont transmises par les diverses instances de l'Association. Cela nous permet de bénéficier d'une vitrine reflétant notre mandat, notre structure de fonctionnement et nos réalisations annuelles.

### **LE RÔLE ESSENTIEL DES SECTIONS RÉGIONALES**

Je m'en voudrais de passer sous silence les actions menées par les sections régionales qui constituent souvent les premières instances par lesquelles l'Association se fait connaître et se laisse apprivoiser par les nouveaux membres. Les sections régionales font des actions de promotion de l'Association et de la profession; elles organisent des activités de formation et de perfectionnement; elles rallient ainsi les membres à des problématiques communes; elles contribuent à la gestion de l'Association de par leur implication au Conseil d'administration. Lien essentiel entre le Conseil d'administration et les membres de leur région respective, les sections régionales sont bien placées pour tenir les membres informés des orientations, des actions, des prises de position de l'AAQ et, en retour, pour y contribuer avec les réactions et les commentaires des membres.

### **DES REMERCIEMENTS BIEN SENTIS**

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont collaboré avec moi au cours de cette année plus qu'enrichissante : tous les responsables et membres des comités, des sections régionales et des groupes de travail, tous les représentants aux tables rondes ou consultations publiques auxquelles nous étions conviés, tous les représentants œuvrant au sein des comités du Conseil canadien des archives et du Bureau canadien des archivistes, toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur sagesse et leur expertise à l'occasion de dossiers ponctuels. Je remercie les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif de leur esprit d'équipe et de leur volonté de faire avancer les dossiers. Je suis redevable à Andrée Gingras, notre directrice générale, et à Sylvie Parent, notre secrétaire administrative, pour leur soutien essentiel et pour la qualité de leur collaboration.

Enfin, un merci tout spécial à ceux et celles qui quittent cette année pour voguer vers d'autres cieux :

- Marc Lacasse, deuxième vice-président, qui a apporté une contribution indispensable aux travaux de l'Association;
- Hélène Bernier, responsable du Comité de formation et de perfectionnement, qui n'a pas ménagé ses efforts et son talent pour nous offrir des activités subventionnées de qualité;
- Hélène Fortier, directrice de la région de Montréal, et Josée Tremblay, directrice de la région Nord, qui ont été des collaboratrices extrêmement efficaces au Conseil d'administration.

Je souligne également le travail important accompli par Marie-Josée Courchesne au poste de trésorerie et au poste de responsable du Comité des prix annuels, postes qu'elle laisse pour mieux assumer ses nouvelles responsabilités de présidente.



Cette année a été bien remplie en actions posées par toutes les instances afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Association. Chacun a fait cheminer l'Association un peu plus loin dans les services à rendre aux membres, dans la défense de la profession, dans notre présence sur la scène de la gestion de l'information. C'est en considérant toutes les actions posées avec un certain recul que l'on s'aperçoit qu'elles sont non seulement nombreuses, mais complémentaires, efficaces, crédibles, porteuses d'avenir. Merci à toutes les équipes de m'avoir aidée à remplir mon mandat. Sans vous, l'Association n'aurait pas accompli autant de choses remarquables.

Dominique Maurel  
Présidente de l'AAQ

## DIRECTION GÉNÉRALE

Il me fait plaisir de déposer le rapport des activités réalisées au cours de la dernière année au secrétariat de l'Association.

Suite aux orientations stratégiques de l'Association et aux mandats particuliers touchant la direction générale, le rôle premier visé par l'équipe du secrétariat est de supporter les décisions émanant du Conseil d'administration par l'implantation de ces dernières et par la consolidation des activités et des services existants.

## CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS ET SERVICES DÉJÀ EXISTANTS

### Offres d'emploi

À la demande de quarante-deux employeurs, nous avons donné suite à leurs offres d'emploi soit par la transmission des formulaires d'offres de services, soit par leur publication sur le site WEB et/ou à l'intérieur de *La Chronique*, en plus d'effectuer le suivi auprès des membres intéressés et auprès des employeurs.

Afin d'améliorer le service aux membres en recherche d'emploi, depuis deux ans, la transmission des offres de service peut se faire dorénavant par courriel et une mise à jour des périodes de disponibilité et du type de contrat sont désormais disponibles. Au cours de la dernière année, quatre-vingt-deux membres se sont prévalus de ce service.

### Reconduction des services périphériques

Nous avons reconduit les ententes corporatives auprès de diverses entreprises tant au niveau de l'hébergement, l'assurance générale, la location automobile, afin que les membres puissent bénéficier de tarifs avantageux. Malheureusement, Vidéotron nous a informés qu'il mettait fin à l'offre corporative dont nous bénéficions depuis quelques années.

À quelques reprises, nous avons négocié des échanges de services ou de promotion telles que des annonces publicitaires dans diverses revues favorisant ainsi l'accessibilité aux membres et le rayonnement de l'Association.

### Répertoire des membres

Pour une sixième année, vêtu de ses nouvelles couleurs, le répertoire des membres a été rendu disponible à tous les membres au cours de l'automne dernier. Nous l'avons bonifié de quelques adresses utiles relatives à la profession.

### Stratégie promotionnelle :

Le dépôt des recommandations du groupe de travail sur les communications en juin 1998, d'où émergeait la recommandation d'une image professionnelle uniforme, a favorisé la reconduction de la signature de l'entente avec madame Colette Rivet, chargée dorénavant des commandites pour la vente de publicité dans *La Chronique*, la revue *Archives* et toute autre publication jugée appropriée sans oublier le congrès. Ont été revus comme à chaque année, la tarification, les contrats ainsi que le processus organisationnel dont nous assurons la bonne marche.

Par cette démarche, nous voulons assurer une continuité avec nos acheteurs publicitaires ainsi que le meilleur placement publicitaire pour eux. Je tiens à remercier madame Rivet pour son professionnalisme et sa détermination ainsi que tous les responsables de ce dossier dans les différents comités ainsi que les auteurs des publications touchées, pour leur collaboration au niveau du suivi auprès de madame Rivet ainsi qu'auprès du secrétariat.

**Support aux comités et directions régionales**

Nous avons tenté de répondre aux demandes d'information émanant de ces derniers dans des délais minimaux et de supporter les comités et les régions. Nous avons assuré le suivi administratif et financier des demandes de subvention notamment pour la revue *Archives* pour une première année, des publications et des activités de formation tenues dans les régions. Souvent confrontés à une date butoir, nous tenons à les remercier pour leur collaboration.

S'inscrivant dans le plan triennal d'orientation 1999-2002, pour une gestion adaptée à la conjoncture et dans un souci d'allègement de tâches auprès des divers bénévoles des directions régionales, le guide de fonctionnement des régions qui a été déposé en fin d'année 2001, a fait l'objet de présentations auprès des nouveaux trésoriers des régions en début d'année.

Nous avons assuré la bonne marche opérationnelle des dossiers de certification tant au niveau de la mise à jour de la banque de données que de l'émission des documents relatifs à ce service et de sa promotion tant dans *La Chronique* qu'auprès des membres et de la communauté. Cette année, 62 demandes ont été déposées pour un total de 356 demandes depuis l'implantation de ce service, il y a près de cinq ans. Aujourd'hui, plus de 50 % de nos membres actifs sont certifiés.

Nous avons aussi donné suite aux modifications apportées aux statuts et déposées en assemblée générale en juin dernier, en faisant les correctifs nécessaires aux différents formulaires et en regroupant le traitement des demandes en début d'année d'activités. J'aimerais remercier les membres de ce Comité pour leur disponibilité et leur support.

**Support administratif aux Comités des congrès**

Suite au projet-pilote lors de la tenue du congrès de Magog, la gestion des inscriptions, des commandites et des finances s'inscrivent désormais dans nos activités régulières permettant ainsi aux membres du Comité du congrès de se consacrer à l'essence même de cette activité. Aussi, afin de faciliter la tâche aux bénévoles s'impliquant dans un nouveau congrès et d'assurer une congruence entre la pratique et le guide de référence, nous avons mis à jour et bonifié ce dernier à la lueur de nouvelles façons de faire et de nos dernières expériences, tout en se rendant disponible lors des rencontres lorsque possible et demandé.

La saisie des inscriptions et l'accueil à la table du congrès de Jonquière ont été assurés par mesdames Patricia Desgagné et Valérie Tremblay auxquelles nous offrons nos remerciements les plus sincères pour leur disponibilité, remerciements aussi répétés à madame Carole Saulnier pour le support informatique.

**Gestion administrative améliorée**

Suite à diverses subventions, nous avons pu nous doter d'outils permettant d'améliorer la gestion de l'Association. Ainsi, au cours de l'automne, dans le cadre de « Jeunesse Canada au travail » volet technologique, l'embauche d'une archiviste a permis l'élaboration d'une politique de gestion des documents électroniques alors qu'au cours de l'été dans le cadre d'une subvention de même source, une jeune archiviste sous la direction de l'archiviste de l'Association a assuré la mise à jour des documents actifs et semi-actifs et de leurs banques de données respectives ainsi que la continuité de l'indexation des procès-verbaux.

Nous aimerions remercier le comité exécutif de nous avoir dotés d'un équipement informatique à la fine pointe qui nous permettra de hausser notre performance tout en améliorant notre qualité de vie professionnelle.

## MANDATS

### Assainissement et maintien de la santé financière

Outre la mise en place d'outils financiers qui, depuis quelques années, nous permettent d'assurer un meilleur suivi, nous avons renégocié nos conditions d'affaires auprès de notre institution financière. De plus, nous avons modifié notre couverture d'assurance responsabilité des administrateurs, assurant une protection plus adéquate des bénévoles. Dans le cadre de cette assurance, un volet « formation » définissant les tenants et aboutissants du rôle de l'administrateur a été offert. Deux autres ateliers seront dispensés au cours des prochaines années.

Aussi, s'inscrivent à ce volet, les demandes de commandite et de subventions : pour une seconde année, nous avons accusé un refus de commandites de la part de Domtar qui a défini une politique de commandites dans laquelle notre raison d'être a de la difficulté à se qualifier. Quant aux Actes du congrès, grâce aux démarches de Madame Rivet, l'impression de la page couverture est assumée gracieusement par un commanditaire.

Enfin, outre le support sur l'aspect financier des subventions touchant la formation, tel que mentionné antérieurement, l'octroi d'un poste à un étudiant au cours de l'été via le programme Carrière-Été nous a été accordé, nous permettant de maintenir nos services pendant la période estivale.

Actuellement, deux demandes de subventions sont en attente de réponse, soit une demande pour des étudiants en administration dans le cadre du programme Carrière-Été et une dernière pour la poursuite de notre projet en archivistique via le programme Jeunesse Canada au Travail.

### Intégration des nouveaux membres

Outre la diffusion d'information concernant l'Association et la façon d'y adhérer suite aux demandes reçues qui s'inscrivent dans notre gestion quotidienne, nous avons souhaité la bienvenue aux quatre-vingt-un nouveaux membres via *La Chronique* afin que ces derniers puissent s'intégrer plus facilement dans le réseau archivistique.

### Visibilité accrue

En plus de la présentation de notre Association auprès des étudiants de l'Université Laval ainsi que du support accordé aux représentants dans les diverses régions et aux responsables de journées thématiques tel *La journée du technicien*, nous avons assuré notre présence lors de divers lancements, vernissages et activités tel le Salon national de l'histoire et du patrimoine (Trois-Rivières), etc.

Nous avons favorisé les placements publicitaires auprès des groupes apparentés et la publication de nos coordonnées dans différents annuaires.

### Visites régionales

Afin de mieux connaître les préoccupations propres aux membres de chaque région, j'ai eu l'opportunité de me rendre dans la plupart des régions lors de la tenue d'activités de formation, d'assemblées générales, de réunions de congrès ou de réunions de concertation.

## CONCERTATION :

Suite à l'adoption en assemblée générale de *La Politique concernant la Concertation avec les organismes externes* en juin 2000 à Montréal, j'ai été mandatée au cours des mois suivants à y jouer un certain rôle de leadership qui s'est traduit ainsi :

### Entente de partenariat : RUDAEQ – AAQ

Une entente de partenariat entre la RUDAEQ et l'AAQ au niveau de la formation et d'échanges de services est intervenue en mai dernier. Elle devrait être reconduite pour une nouvelle année.

### Observatoire de la culture et des communications

Réunissant tous les intervenants du monde de la culture, l'Observatoire regroupant des représentants du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil des Arts et des lettres, de la SODEC ainsi

que de l'Institut de la Statistique du Québec, vise à établir le portrait du milieu et du fait, à être un carrefour d'information. Scindé en huit tables dont celle sur le *patrimoine, les institutions muséales et les archives*, le comité consultatif dont je suis membre, est à définir un système de classification des établissements de la culture et à faire état des lieux des domaines du patrimoine, des archives et des musées en vue d'une collecte de données, exercice qui se tiendra au cours des prochains mois.

#### **Conseil des ressources humaines du secteur culturel canadien : Profils de compétence**

Suite au dépôt du profil de compétences par le groupe de travail regroupant les divers intervenants en archivistique et en information documentaire au niveau canadien (ALARM) dont l'AAQ, représentée par monsieur Victorin Chabot, les travaux ont porté sur la création d'un guide d'utilisation de ce profil et sa diffusion électronique.

Afin de supporter ce groupe de travail dans l'orientation de ses travaux, un comité conseil regroupant les directeurs généraux des principales associations dans le domaine a été créé et s'est réuni à trois reprises au cours de la dernière année. Le résultat de ces travaux fera l'objet d'une présentation dans le cadre du pré-congrès actuel.

#### **Forum québécois du Patrimoine**

Instance de concertation qui regroupe plus de 27 organismes dédiés au patrimoine où je représente l'AAQ en siégeant comme membre du Conseil d'administration, l'action porte surtout vers l'adoption d'une politique du patrimoine au Québec, la promotion et le développement d'un réseau patrimonial.

#### **Société du patrimoine politique du Québec**

En novembre dernier, je représentais l'AAQ à une rencontre de fondation où naissait une nouvelle société dédiée à la protection du patrimoine politique québécois. Cette nouvelle association, regroupant les parlementaires actuels et anciens ainsi que les organismes concernés par cette question dont l'AAQ, s'est donnée comme mandat l'intervention auprès des gouvernements pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine et la sensibilisation du grand public.

#### **Congrès international ARMA**

Lors du congrès international de l'ARMA tenu du 30 septembre au 2 octobre dernier, regroupant plus de deux mille participants, nous avons eu l'opportunité de partager conjointement avec l'Association of Canadian Archivist (ACA) et le Conseil canadien des archives (CCA) un kiosque mettant en valeur la présence archivistique canadienne.

#### **Symposium conjoint AAQ-ACA**

Émergeant du Bureau canadien des archivistes (BCA) et, fort des principes directeurs acceptés de part et d'autre par l'AAQ et l'ACA, un comité, formé du secrétaire du BCA, du directeur de l'ACA et de moi-même, est à chapeauter la tenue possible d'un symposium conjoint en 2004.

Ce ne sont là que quelques présences ou gestes que j'ai eu l'opportunité de réaliser dans le cadre de mes fonctions et qui ont pu, je l'espère, contribuer au rayonnement de la profession et de l'Association, mais vous retrouverez tout au cours de ce document des gestes posés en partenariat, de concert avec d'autres organismes, avec d'autres intervenants.

Aussi, je tiens à remercier tous ceux qui ont accepté de représenter l'AAQ le soir, les samedis et même lors de journées de travail car la présence de chacun a permis de contribuer au rayonnement de la profession et de l'Association.

En terminant, j'aimerais vous souligner que nous avons reçu au cours de la dernière année plus de 3000 appels téléphoniques auxquels s'ajoutent près de 4000 courriers électroniques et quelque 900 télécopies démontrant le dynamisme de l'Association, sa crédibilité et sa raison d'être. Sylvie et moi aimerions remercier tous les membres qui s'investissent dans leur association particulièrement tous les responsables des comités et des régions, sans oublier les membres du Conseil d'administration et du comité exécutif qui, malgré le volume impressionnant de dossiers, nous ont consenti temps et argent à la lumière des nouvelles réalités de l'Association.

Je m'en voudrais de passer sous silence le soutien de tous les organismes publics et privés pour leur contribution au niveau des ressources humaines, organisationnelles et financières dont les Archives nationales du Canada pour l'hébergement de notre site Web et les Archives nationales du Québec qui nous offrent gratuitement depuis de nombreuses années le local pour le secrétariat et qui nous permettent d'utiliser leurs équipements. Ces soutiens sont des éléments motivateurs à la poursuite de notre mission.

Enfin, je tiens à mentionner un merci tout spécial à madame Sylvie Parent pour son professionnalisme, sa complicité et son support tout au cours de l'année. Sans elle, moult réalisations n'auraient pas vu le jour.

Une année tournée vers le partenariat, une année de rayonnement...au service des membres.

Andrée Gingras  
Directrice générale

## SECRETARIAT

### RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Être secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des archivistes du Québec consiste principalement à assister aux séances; à rédiger et à transmettre aux membres du CE et du CA les documents nécessaires au déroulement des séances, soit les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux du Comité exécutif, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale annuelle; à transmettre les rapports d'activités des comités et des régions et autres documents; à rédiger et à envoyer les extraits des procès-verbaux; à signer les chèques; etc. La secrétaire participe aux discussions et aux prises de décision du Comité exécutif et du Conseil d'administration. L'encadrement du travail de l'archiviste bénévole de l'association fait aussi partie de ses fonctions.

#### 2001-2002

Cette première année de mon mandat de secrétaire a consisté à me familiariser avec les nombreuses activités de notre association. J'ai participé aux quatre séances du Comité exécutif et aux cinq séances du Conseil d'administration. À ce nombre s'ajoutent plusieurs discussions par courriel et la rédaction de six séances du Comité exécutif tenues par voie électronique. De plus, la révision des structures et du fonctionnement de l'AAQ m'a amenée à revoir le déroulement des séances et la rédaction des procès-verbaux. En collaboration avec l'archiviste, Marie-France Migneault, nous sommes à colliger et à rédiger des listes des membres du CE et du CA et ce, depuis la fondation de notre association.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration et la direction générale pour leur support tout au long de cette année. Je suis très fière de participer à l'évolution de notre association où le professionnalisme, l'implication bénévole et la collégialité sont tout à fait remarquables.

France St-Hilaire  
Secrétaire du Conseil d'administration de l'AAQ

### RAPPORT DE L'ARCHIVISTE

Voici un bref résumé des différents travaux effectués au cours de l'année 2001-2002.

Pendant l'été 2001, l'Association a pu retenir, grâce à une subvention gouvernementale, les services de Chantale Brochier. Ses principales tâches ont été : l'ouverture des dossiers 2001-2002, le déclassé des dossiers semi-actifs, la mise à jour de la base de données et l'indexation des procès-verbaux de la dernière année du Conseil d'administration et du Comité exécutif. Elle a aussi effectué le traitement de quelques boîtes de dossiers provenant de divers comités et des sections régionales. Elle fut également d'une grande aide dans l'actualisation de la procédure relative à la gestion des documents qui avait été élaborée il y a quelques années.

Au cours de l'automne 2001, une subvention gouvernementale de Jeunesse Canada au travail (volet technologique) a permis de réaliser une politique pour la gestion des documents électroniques et pour l'utilisation de la messagerie électronique. De plus, une structure de classification pour les documents électroniques a pu être élaborée et mise en place en partie. Au cours de la prochaine année, ces deux derniers projets seront complétés afin d'être présentés officiellement au Conseil d'administration.

Finalement, quelques autres projets ont pu être réalisés tels que : l'élaboration d'un "*Guide d'uniformisation des titres et des descripteurs associés aux dossiers*" et d'un "*Guide de référence sur les ouvrages généraux en archivistique*". Finalement, avec la collaboration de France St-Hilaire, une liste des responsables des comités, des directions régionales et des membres du Comité exécutif, de 1967 à ce jour, a pu être établie.

Marie-France Migneault  
Archiviste de l'AAQ



## COMITÉS PERMANENTS

### COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

#### 1. Membres

Suite au départ de plusieurs des membres qui formaient le CAP en 2000 – 2001, la responsable du CAP s'est attelée à la tâche de former un nouveau Comité. Cependant, deux membres de l'ancienne équipe, Daniel Ducharme et James Lambert, ont poursuivi leur travail sur des dossiers particuliers, soit l'évaluation du code de déontologie de l'AAQ et la reconnaissance du statut de l'archiviste. Outre ceux-ci, le CAP était formé des personnes suivantes :

Diane Baillargeon (responsable)  
Jean-Maurice Demers (jusqu'en novembre 2001)  
Michel Lévesque (responsable des affaires législatives)  
Dominique Maurel (membre ex-officio)  
Simon Richard  
Johanne Turbide  
Andrée Vanier

Andrée Vanier nous a indiqué qu'elle ne reviendrait pas au CAP l'an prochain. Je tiens donc à la remercier du travail accompli durant cette année.

#### 2. Fonctionnement

Comme l'an dernier, le CAP a fonctionné essentiellement par l'échange de courriel et aucune rencontre ni conférence téléphonique ne se sont tenues. Le CAP a fait parvenir des informations aux membres via *La Chronique* en octobre et décembre 2001 de même qu'en juin 2002 en plus de faire rapport au Conseil d'administration lors des rencontres des mois d'août, d'octobre, de janvier et d'avril.

#### 3. Actions prévues au plan d'action 2001 - 2002

Le CAP a établi son plan d'action pour l'année en se basant sur les actions prévues au plan triennal 1999 - 2002. Essentiellement, le CAP a décidé de centrer son action sur la poursuite des dossiers entrepris, de donner suite au rapport sur le fonctionnement et les structures de l'Association déposé en avril 2001 et de réexaminer les orientations stratégiques 1999-2005, tel qu'il avait été entendu au moment de leur adoption en juin 1999.

##### 3.1 Veille archivistique

Mise en place l'an dernier, la veille archivistique a bien fonctionné cette année, permettant ainsi de réagir à des situations particulières qui nous ont été signalées par les membres. Notons à ce chapitre, la rédaction de deux lettres ouvertes envoyées au courrier du lecteur du journal *La Presse*. La première lettre réagissait à deux articles traitant de l'élimination des dossiers d'enquête de la Sûreté du Québec. Elle n'a malheureusement pas été publiée. La deuxième lettre faisait écho à la série d'articles parues sur la « disparition » des archives de Robert Bourassa. Elle a été publiée dans l'édition du 9 août du journal *La Presse*.

Le CAP a aussi transmis une lettre, sous la signature de Dominique Maurel, au Centre d'exposition de Baie Saint-Paul qui était à la recherche d'une « secrétaire-archiviste ». Cette lettre soulignait les différences entre le travail d'un archiviste et celui d'un agent de secrétariat et mettait l'accent sur la formation nécessaire pour occuper un poste d'archiviste.

Le CAP a aussi préparé, pour la signature de Dominique Maurel, une lettre de félicitations à Mme Sylvie Lemieux, pour souligner sa nomination à titre de conservatrice et de directrice générale des Archives nationales du Québec.

### 3.2 Recherche d'une personne pour la vice-présidence

En réponse aux difficultés rencontrées au cours des dernières années pour combler le poste de 1<sup>ère</sup> vice-présidence, le CAP a été actif, dès l'automne 2001, afin de solliciter une candidature à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence. Cette recherche a porté fruit puisqu'une personne s'est portée candidate dans les délais prescrits.

### 3.3 Affaires législatives

Pour la deuxième année consécutive, le responsable des affaires législatives faisait partie du CAP. Durant l'année 2001 – 2002, ce volet fut particulièrement mis en évidence avec la présentation de deux mémoires en commissions parlementaires, la participation à un comité sur l'élaboration de la réglementation touchant la *Loi sur le cadre juridique des technologies de l'information* et la présentation de la position institutionnelle de l'AAQ lors de deux consultations publiques.

#### 3.3.1 Projet de loi 122

Le CAP avait préparé, durant l'été 2000, un mémoire sur le projet de loi 122, *Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives*. La Commission parlementaire sur la culture, qui devait se tenir à l'automne 2000, a finalement eu lieu en juin 2001. Marc Lacasse, deuxième vice-président, Michel Lévesque, responsable des affaires législatives, et Diane Baillargeon, responsable du CAP, ont présenté le mémoire de l'Association au ministre Joseph Facal le 13 juin 2001. Le mémoire est disponible sur le site Web de l'AAQ à l'adresse suivante : <http://www.archivistes.qc.ca/interventions/p122.html>.

Ce projet de loi n'a malheureusement pas été adopté par l'Assemblée nationale, bien que certains aspects, soit ceux touchant à l'inclusion des ordres professionnels aux lois sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, aient été soustraits de ce projet de loi pour former le projet de loi 75. Ce dernier projet de loi a été adopté en décembre 2001 mais n'est pas encore en vigueur.

#### 3.3.2 Loi sur le cadre juridique des technologies de l'information

La *Loi sur le cadre juridique des technologies de l'information* a finalement été adoptée en juin 2001 et est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2001. L'AAQ, représentée par Michel Lévesque, de même que le GRGD, collaborent avec les représentants du ministère de la Justice à l'établissement de règlements découlant de cette législation.

#### 3.3.3 Accessibilité des données de recensement

Le vendredi 11 janvier dernier, l'AAQ a présenté sa position dans le débat sur l'accessibilité des données nominatives des recensements effectués après 1906. À la demande de Statistique Canada, la firme *Environics* a organisé, entre le 14 décembre 2001 et le 4 février 2002, une tournée canadienne d'assemblées publiques visant à prendre le pouls de la population canadienne sur la question. La firme avait aussi reçu le mandat de recueillir les commentaires des participants sur une solution dite de « compromis » mise de l'avant par Statistique Canada. Cette position, rejetée par tous les intervenants, proposait un accès limité à certaines informations pour le public et un accès sans restriction aux renseignements touchant sa propre famille.

L'AAQ a repris ses arguments traditionnels en s'appuyant sur les conclusions du Comité d'experts mandaté, en 2000, par le ministre Manley pour étudier la question. Ce Comité avait conclu qu'il n'existait pas d'obstacles à l'accessibilité des données historiques du recensement de 1906. Malgré ces conclusions, Statistique Canada refuse toujours de rendre ces données accessibles.

Ceux et celles qui sont intéressés par ce dossier devraient consulter les sites d'Environics:

<http://www.erg.environics.net>, de Statistique Canada:

[http://www.statcan.ca/francais/census96/interm\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/census96/interm_f.htm) ainsi que le site

[http://www.globalgenealogy.com/Census/Index\\_f.htm](http://www.globalgenealogy.com/Census/Index_f.htm).

Le C.A. de l'Association avait aussi adopté, en août dernier, une résolution revendiquant l'accessibilité des données de recensement.

### 3.3.4 Code civil

Le 11 janvier 2002, l'Association a été invitée, par la Commission parlementaire des institutions, à présenter sa position sur le projet de loi 50, *Loi modifiant le Code civil*. Ce projet de loi, qui touche plusieurs aspects du Code civil, propose d'amender l'article 35 du Code en y retirant la notion d'héritier. Le 9 avril dernier, l'Association, représentée par Dominique Maurel, Michel Lévesque, et Diane Baillargeon, a fait connaître son appui à l'amendement présenté par le gouvernement. Le mémoire, qui réitérait les positions défendues par l'Association dans le dossier de l'accès à l'information, a été bien accueilli par le ministre de la Justice, M. Paul Bégin. Le mémoire peut être consulté sur le site internet de l'Association sous la rubrique « interventions ».

### 3.3.5 Consultation sur les renseignements personnels et la généalogie

Le 18 avril dernier, Michel Lévesque et Diane Baillargeon, ont représenté l'Association lors d'une consultation publique menée par la Commission d'accès à l'information sur les questions touchant « les renseignements personnels aux fins de recherche généalogique, à la procédure d'accès aux dits renseignements et à la publication des résultats de ces recherches ». L'Association y a débattu ses positions maintes fois défendues, tout en déplorant le caractère limité de la consultation et le retard mis à adopter le projet de loi 122 qui permettait de répondre aux principales difficultés rencontrées par les praticiens de la recherche historique et généalogique. De façon plus spécifique, l'Association a milité en faveur du caractère public des informations contenues dans les registres de l'État civil. Le mémoire peut être consulté sur le site internet de l'Association sous la rubrique « interventions ».

### 3.4 Fusions municipales

À la suite des fusions municipales, le CAP a mandaté Simon Richard pour faire le point sur les impacts des fusions dans les principales grandes villes du Québec en matière de gestion des documents administratifs et des archives. Simon Richard a étudié la situation antérieure et celle prévalant après la fusion dans les nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Gatineau, Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke et Lévis. Les conclusions qui se dégagent de son étude sont que le bilan est positif au niveau des postes professionnels et techniques avec cependant une perte au niveau du personnel d'encadrement, particulièrement dans les deux plus grandes villes du Québec, soit Montréal et Québec. Les conclusions du rapport ont été rendues publiques lors d'un atelier du séminaire pré-congrès 2002 et seront publiées dans *La Chronique*.

### 3.5 Reconnaissance du statut de l'archiviste en milieu de travail

Le Groupe de travail sur la reconnaissance du statut de l'archiviste en milieu de travail était composé cette année de Ghislaine Charest, Dolorès Fortin, James Lambert et Hélène Laverdure. Mesdames Charest et Laverdure se sont retirées dans le courant de l'année, mais Mme Fortin et M. Lambert poursuivent le travail. Le groupe a compilé les données du sondage effectué auprès des membres l'année dernière. Ils ont aussi étudié les annonces de postes ouverts en archivistique depuis les quatre dernières années et ont amorcé un travail d'analyse des résultats. Leur rapport est attendu à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine.

### 3.6 Rapport sur le fonctionnement

À la suite du dépôt du rapport sur le fonctionnement et les structures de l'Association des archivistes du Québec en avril 2001, le CAP a travaillé, en étroite collaboration avec la présidence, à la planification d'une journée d'étude sur les conclusions de ce rapport. Cette journée d'étude s'est déroulée le 25 août dernier à Saint-Paulin. Un plan d'action et un échéancier pour la mise en œuvre des principales recommandations ont été préparés par Dominique Maurel, Marie-Josée Courchesne et Diane Baillargeon. À court terme, le plan d'action a donné lieu à la création de deux groupes de travail : l'un sur le rôle des sections régionales et l'autre sur la permanence, et au dépôt d'une proposition pour une nouvelle structure du C.E. L'avancement des travaux de ces comités est relaté dans les sections suivantes.

### 3.7 Groupe de travail sur le rôle des sections régionales

Le Conseil d'administration a entériné la formation d'un groupe de travail dont le mandat est de revoir le rôle des sections régionales et de proposer, au besoin, des modifications aux *Statuts* et au *Guide de fonctionnement*.

Le groupe, composé de Diane Baillargeon (responsable), Louise Gagnon-Arguin, Nicole Malo, directrice de la région Centre, Johanne Turbide et Andrée Vanier a analysé les *Statuts* et le *Guide de fonctionnement* pour connaître comment le rôle des sections régionales y est actuellement défini; a dépouillé les *Chroniques* des dernières années pour étudier les comptes rendus d'activités faits par les sections régionales et a élaboré deux questionnaires envoyés aux membres et aux responsables des cinq dernières années des sections régionales.

Soixante-dix-sept questionnaires s'adressant à tous les membres ont été reçus et compilés alors qu'une quinzaine de questionnaires valides en provenance des responsables des sections régionales ont été retournés. Une première analyse a permis de dégager certaines conclusions mais le rapport, de même que les recommandations, restent à venir. Ils seront déposés lors du C.A. du mois d'août prochain.

Par ailleurs, un troisième questionnaire s'attachant uniquement à la délimitation de la région centre a été envoyé aux membres des régions de Montréal, du Centre et de l'Est, par le biais des responsables de ces sections régionales. Au moment d'écrire ces lignes, trente-deux questionnaires sont parvenus au groupe de travail, mais il manque encore les réponses des membres de la section régionale de l'Est.

### 3.8 Groupe de travail sur la permanence

Le 13 octobre dernier, et toujours dans la foulée de la journée de planification du 25 août, un groupe de travail a été créé sur la permanence. Formé de Frédéric Brochu (responsable), Gilles Héon, Dominique Maurel, et Simon Richard, le groupe de travail a pour mandat d'analyser les descriptions de tâches de la directrice générale et de la secrétaire administrative, de les comparer aux tâches effectives en vue de proposer des modifications à leur nature ou au temps de travail des employées de l'association. Lors de leur première rencontre, le 19 avril dernier, les membres du groupe de travail ont décidé d'élargir leur étude au travail effectué par le C.E. Les premières conclusions du groupe de travail devraient être présentées lors du C.A. d'août prochain.

### 3.9 Abolition de la deuxième vice-présidence et nouvelle structure pour le C.E.

Le rapport sur le fonctionnement et les structures de l'Association des archivistes proposait l'abolition de la deuxième vice-présidence comme moyen de favoriser le recrutement au poste de président. Cette abolition ramènerait le C.E. à quatre personnes. La présidente et la responsable du CAP ont donc travaillé de concert pour étudier les différentes options qui s'offrent à l'Association et en évaluer les impacts. À la suite de discussions et de consultations, il a été décidé de proposer à l'Assemblée générale de 2002 l'abolition de la deuxième vice-présidente mais sans toucher, cette année, à la redéfinition de la structure.

### 3.10 Code de déontologie

Malgré son installation à Genève et les perturbations que ça implique, Daniel Ducharme continue son travail dans le dossier du code de déontologie de l'association. A la synthèse qu'il a réalisée, il reste à ajouter des recommandations susceptibles d'aider l'association à aller de l'avant dans ce projet. Ce dossier devrait être complété d'ici la fin de juin. Toutefois, il est prêt à le transmettre à quiconque démontre de l'intérêt pour la question.

### 3.11 Orientations stratégiques

Le CAP devait se pencher cette année sur la relecture des orientations stratégiques adoptées en 1999 et évaluer la pertinence de y apporter des modifications. Cette étape devait être précédée de la réalisation du bilan du plan triennal 1999 – 2002. Andrée Vanier, responsable du dossier, a donc établi une grille d'analyse qui a permis à toutes les instances d'effectuer le bilan des actions réalisées depuis les trois dernières années. Une fois les bilans sectoriels établis, le CAP a pu tirer les grandes conclusions sur l'atteinte des objectifs fixés en 1999.

Grâce à ce bilan global et fort des priorités dégagées lors de la journée de planification du 25 août 2001, le CAP a pu réévaluer la pertinence des orientations stratégiques 1999 – 2005 et recommander la reconduction de cinq des six orientations stratégiques et la modification d'une sixième orientation. De même, le CAP a recommandé l'établissement d'axes de développement pour les six orientations ainsi que des propositions de structuration des plans triennaux et annuels en activités de maintien et activités de développement. Finalement, le CAP a recommandé la production d'un bilan annuel de la réalisation des plans d'action.

### **3.12 Suite du rapport Arpin**

À l'initiative du Forum québécois sur le patrimoine, le CAP a soumis à Dominique Maurel un projet de lettre à transmettre à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Diane Lemieux, pour l'inciter à donner suite aux recommandations du rapport Arpin sur le patrimoine culturel.

## **4 Actions non prévues au Plan d'action 2001 - 2002**

### **4.1 Résolution sur la norme ISO 15489**

Le CAP a proposé au Conseil d'administration une résolution en appui à l'adoption de la norme internationale en gestion de documents. La norme ISO 15489, née de la norme australienne a en effet été adoptée en juin 2001. Michel Lévesque a rédigé une résolution reconnaissant officiellement la norme ISO 15489 et le rapport technique qui l'accompagne et mandatant le BCA d'adresser une demande au Conseil canadien des normes afin que celui-ci adopte cette norme et crée un groupe de travail pour en faire une norme nationale.

### **4.2 Résolution sur la gestion des archives électroniques**

Le CAP, sous la plume de Michel Lévesque, a aussi proposé une résolution d'appui à l'initiative du Committee on Digital Preservation de la Conference of Directors of National Libraries, enjoignant les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, les institutions internationales, nationales et privées d'archives de prendre les décisions et les actions nécessaires à la gestion des archives électroniques. La résolution du Committee on Digital Preservation a été présentée et approuvée à la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2001.

### **4.3 Consultation sur les archives nationales de données**

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et les Archives nationales du Canada ont constitué un groupe de travail formé d'experts chargés d'examiner la pertinence de mettre sur pied une infrastructure qui aurait la responsabilité de conserver et de rendre accessibles les données de recherche. La consultation en est maintenant à sa deuxième phase. M. Jacques Grimard a accepté de préparer la position de l'AAQ sur ce sujet. Cette position a été ensuite transmise au secrétaire général du BCA qui rédige la position du Bureau à partir des textes de l'AAQ et de l'ACA.

### **4.4 Consultation sur le rapport du Sous-comité de réflexion du Comité canadien de description archivistique sur l'établissement d'un système national d'autorité archivistique**

Le sous-comité de réflexion du Comité canadien de description archivistique a sollicité les commentaires de la communauté archivistique sur l'établissement d'un système national d'autorité archivistique. Dominique Maurel a demandé au CAP de se charger d'étudier la question et Michel Champagne a accepté de faire l'analyse de la proposition et de développer la position de l'AAQ sur ce sujet.

Diane Baillargeon,  
responsable

## COMITÉ DE LA REVUE ARCHIVES

À leur réunion annuelle de l'été 2001, les membres du Comité de rédaction de la revue *Archives* (CORA) ont convenu de poursuivre certains objectifs : l'allégement de la charge de travail des membres du CORA ; une contribution plus importante des archivistes francophones hors Québec, particulièrement de ceux des Archives nationales du Canada ; une diffusion élargie du contenu de la revue et, de ce fait, l'augmentation de la notoriété de l'AAQ, de la revue *Archives* et de ses auteurs ; une ouverture plus grande sur l'archivistique internationale qui enrichira l'archivistique québécoise tout en augmentant la notoriété de l'AAQ et d'*Archives* à l'étranger ; de faire de la revue un lieu d'échange et de débat ; de continuer à en améliorer le contenu. La réalisation de ces objectifs transparaît dans plusieurs des actions du CORA en 2001-2002 et elle se continuera en 2002-2003.

### Composition du CORA

Le CORA compte actuellement 19 membres, ce sont : Florence Arès, Hélène Cadieux, Normand Charbonneau (directeur), Jacinthe Chicoine (rédactrice en chef), François David (responsable des résumés et des relations avec le Comité Web de l'AAQ), Daniel Ducharme, Isabelle Dion, André Gareau, André Genest, Josée Guillemette, Gilles Héon (co-responsable des comptes rendus), Michel Lalonde, Mireille Miniggio, Vincent Ouellette, Nicole Périat (co-responsable des comptes rendus), Sylvette Pittet-Héroux, Martine Rodrigue (secrétaire), Denise Rioux et Michel Sévigny.

### Sous-comité de la bibliographie archivistique (section rédigée par Taïk Bourhis)

Ont fait partie du sous-comité de la bibliographie cette année : Yves A. Lapointe (responsable), Yvonne Painchaud, Sabine Mas et Taïk Bourhis. Yves A. Lapointe a quitté le sous-comité en janvier 2002, Taïk Bourhis le remplace depuis comme responsable du Comité.

Le sous-comité de la bibliographie a tenu une seule réunion le 14 janvier 2002 afin de choisir un nouveau responsable et de partager les responsabilités entre les membres du Comité et la nouvelle responsable de l'indexation des périodiques aux Archives nationales du Canada. Au cours de l'année, le sous-comité a complété la bibliographie 2000-2001 qui est parue dans le volume 32, numéros 3-4. L'index des auteurs et des sujets du volume 32 a été réalisé par Sabine Mas. La bibliographie 2001-2002 et l'index du volume 33, qui paraîtront dans le volume 33, numéros 3-4, sont présentement en cours de réalisation.

### Tête de pont dans l'Outaouais

Le CORA s'est adjoint de nouveaux collaborateurs de la région de l'Outaouais. Hélène Cadieux, Michel Lalonde, Mireille Miniggio et Denise Rioux composent cette tête de pont.

### Publication de la revue sur le Web

Un projet-pilote de publication de la revue sur le Web a été préparé par le CORA et a reçu l'aval du CA lors de sa réunion du 27 avril 2002. Il s'agit de réaliser un projet-pilote d'une durée de deux ans en publiant cinq années de la revue sur le site Web de l'AAQ. Afin de limiter l'impact financier de ce projet (au regard du membership de l'association, de la vente d'abonnements et de numéros de la revue), il a été convenu de respecter un délai de deux ans entre la publication sur papier et la publication électronique.

Les objectifs à court terme sont : d'augmenter la notoriété de l'AAQ, de sa revue et de ses auteurs ; d'occuper le marché de la publication électronique en archivistique francophone ; d'accroître le prestige de l'AAQ auprès de ses partenaires (ANC, ANQ, ACA, BCA, etc.) ; d'accroître les possibilités d'échanges internationaux ; d'élargir le « bassin » de lecteurs, autant à ceux d'autres domaines professionnels, que dans d'autres pays ; d'augmenter le « réservoir » d'auteurs de la revue en mettant en valeur le potentiel d'amélioration de leur visibilité et de leur notoriété du fait de la publication sur le Web ; d'améliorer le contenu du fait de l'élargissement de ce « réservoir » d'auteurs ; de réactiver les contenus déjà publiés de la revue ; de vérifier les impacts. Ce projet a reçu l'assentiment du Conseil d'administration de l'AAQ lors de sa réunion du 27 avril 2002.

Les volumes 27 à 31 de la revue devraient être rendus accessibles sur le Web en format PDF, en collaboration avec le Comité Web de l'AAQ, au cours de 2002-2003. Les volumes 32 et 33 s'ajouteront progressivement au cours des deux prochaines années. André Genest et Michel Sévigny ont travaillé à la préparation de ce projet.

### **Publication de la bibliographie archivistique sur le Web**

La publication annuelle de la bibliographie dans *Archives* n'est pas le meilleur moyen d'assurer sa diffusion et une utilisation efficace de cette ressource précieuse. Sa publication sur le Web, en collaboration avec les ANC, permettrait d'y faire des recherches dynamiques, d'assurer une visibilité plus grande à l'AAQ et de limiter le délai entre l'indexation et la publication. En accord avec le Conseil d'administration de l'AAQ, ce dossier a été pris en charge par les membres du sous-comité de la bibliographie archivistique. La bibliographie sera publiée sur papier au moins à une autre occasion (volume 33, numéros 3-4). Taik Bourhis, responsable du sous-comité sur la bibliographie archivistique, est l'interlocutrice des ANC dans ce dossier.

### **Renouvellement du graphisme de la page couverture**

Le CORA a retenu un nouveau graphisme pour la page couverture de la revue *Archives*. Réalisé par Mélissa Robitaille, jeune diplômée du Collège Ahuntsic, ce nouveau graphisme sera présenté aux lecteurs d'*Archives* lors de la distribution du premier numéro du volume 34 prévue durant l'automne 2002. Jacinthe Chicoine et Michel Sévigny ont piloté ce dossier.

### **Subvention des Archives nationales du Québec**

Cette année, les ANQ ont versé une subvention de 10 000 \$ à l'AAQ afin qu'elle produise la revue *Archives* (subvention récurrente de 8 000 \$) et réalise une recherche faisant le point sur la situation des femmes en archivistique (subvention non récurrente de 2 000 \$ dont le suivi est assuré par Andrée Gingras et Jacques Grimard). Nous remercions donc les ANQ pour leur soutien à l'archivistique francophone. André Gingras, directrice générale de l'AAQ, s'est chargée de cette demande.

### **Subvention d'Hydro-Québec**

Hydro-Québec, pour encourager et supporter l'engagement des membres de son personnel dans le bénévolat, a mis sur pied un programme par lequel elle verse une subvention de 1 000 \$ à l'organisme qui est l'objet de cet engagement. Michel Sévigny a formulé une demande et la subvention a été versée en vertu de son implication au sein du CORA.

### **Subvention de Patrimoine Canada**

L'AAQ a déposé une demande d'aide financière, préparée par le CORA, à Patrimoine Canada afin de financer la traduction de l'article de Bob Krawcysk qui s'intitulera en français « L'abandon du fonds comme premier niveau de classification et de classement pour les documents du gouvernement ontarien : une solution moderne à un problème complexe ». Cette réflexion d'une qualité exceptionnelle s'est méritée le prix du meilleur article publié dans *Archivaria*. Patrimoine Canada a annoncé une aide financière de 800 \$ qui couvre environ la moitié du coût de la traduction. Hélène Cadieux s'est occupée de ce dossier.

### **Numéro spécial d'*Archivaria* sur l'archivistique francophone**

Le Comité de rédaction d'*Archivaria* a demandé notre collaboration afin de publier un numéro spécial qui fera le portrait de l'archivistique francophone. Le CORA a désigné Denise Rioux comme représentante au groupe de travail qui sélectionne les textes. Elle y travaille avec Lorraine Gadoury qui représente *Archivaria* et Robert Nahuet qui fait de même pour l'AAQ.

**Problèmes concernant la révision, la photocomposition et l'impression de la revue**

Face aux difficultés récurrentes rencontrées avec leurs fournisseurs, les membres du CORA vont décider d'une orientation lors de leur réunion annuelle de l'été 2002. Le règlement de ce problème devrait être une des priorités du CORA au cours de 2002-2003.

**Prix annuel**

Un Comité formé de Denys Chouinard (qui le présidait), Carol Couture et Thérèse Perreault a étudié les volumes 31 et 32 de la revue (le prix n'a pas été décerné en 2001 car la bibliographie archivistique occupait une place exceptionnellement importante dans le volume 31). Le nom du récipiendaire sera rendu public au congrès de l'AAQ.

**Remerciements**

En mon nom et en celui de Jacinthe Chicoine, permettez-moi de remercier Carol Couture et Florence Arès qui nous ont conseillés tout au long de la dernière année. D'autre part, soulignons le travail de Michel Champagne, Carol Couture, Sylvie Héroux, Lyne St-Hilaire et Josée Vallerand qui se sont retirés du CORA au cours de l'année.

Normand Charbonneau, directeur.



## COMITÉ DE LA CHRONIQUE

Au nom des membres du Comité de *La Chronique*, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel 2001-2002. Le Comité était formé cette année de Germain Bonneau, Josée Chevrier, Nicole Durany et Yvonne Painchaud.

Le mandat du Comité consiste à préparer la publication du bulletin mensuel de l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Pour ce faire, le Comité s'est réuni à 10 reprises pour corriger les textes reçus et préparer leur mise en page. Dix numéros du volume XXXI ont été publiés, de mai 2001 à avril 2002, à l'exception des mois de juillet et d'août 2001.

Cette année encore, tous les textes nous sont parvenus par courrier électronique. Cela facilite grandement notre tâche, particulièrement lorsque des textes nous sont envoyés après la date de notre réunion et que nous devons transmettre nos corrections rapidement, compte tenu des délais requis pour la mise en page et l'impression du bulletin. De plus, la graphiste, Anne-Marie Arel, nous fait parvenir électroniquement les épreuves en format pdf, économisant ainsi les frais et les délais occasionnés par des envois postaux.

Quant au contenu du bulletin, le Comité continue à diffuser toute l'information reçue relative aux travaux de l'Association et aux activités des sections régionales et des comités. À souligner : un nombre appréciable d'organismes et de groupes apparentés ont publié des textes dans *La Chronique*. Le Comité a inauguré cette année une nouvelle rubrique destinée à faire connaître les services d'archives oeuvrant dans la région où aura lieu le congrès annuel de l'AAQ. Puisque le congrès 2002 aura lieu à Gatineau, en Outaouais, le numéro de mars comportait donc une section spéciale sur les archives de l'Outaouais. Le succès de cette nouvelle rubrique et les appréciations reçues à ce propos nous encouragent à continuer l'an prochain à faire découvrir la région qui sera l'hôtesse du congrès annuel.

En terminant, il me reste à remercier les membres de l'AAQ, les comités et tous les organismes qui nous ont fait parvenir des informations sur leurs activités, leurs publications et toute annonce susceptible d'intéresser les lecteurs du bulletin. Vous fournissez la matière première de *La Chronique*, nous essayons de la rendre la plus attrayante possible. C'est pourquoi j'aimerais aussi remercier la graphiste Anne-Marie Arel pour son professionnalisme. Enfin, il me faut surtout rendre hommage aux membres du Comité pour leur indéfectible enthousiasme et leur grande disponibilité, malgré des horaires souvent chargés.

Le Comité continue à travailler avec ardeur, et toujours avec plaisir, pour vous offrir une *Chronique* agréable à lire et remplie des nouvelles les plus fraîches ou les plus récentes de l'Association des archivistes du Québec et de la communauté archivistique.

Yvonne Painchaud  
Responsable du Comité de *La Chronique*

## COMITÉ DE LA CERTIFICATION

Les membres du Comité pour l'année 2001-2002 étaient Hélène Bernier, Lynda Chabot, Louise Gagnon-Arguin (responsable) et Jacques Grimard.

Les activités de l'année 2001-2002 ont été marquées par l'application de la nouvelle procédure de certification. Lors de l'assemblée générale 2001, il avait été adopté que dorénavant, la demande de certification se ferait en même temps que l'adhésion ou le renouvellement du membership, le formulaire ne permettant pas de s'inscrire comme membre professionnel sans avoir reçu la certification. Notre activité principale a donc été l'étude des dossiers de membres en vue de leur certification.

Cette année, nous avons reconnu 62 membres professionnels comme membre certifié et 7 membres techniciens. Les uns ont reçu la certification à partir de leur diplôme tandis que d'autres se sont vus reconnaître leurs expériences pertinentes à partir de la description des tâches dûment signée par leur employeur. À ce jour, l'AAQ compte 356 membres professionnels certifiés et 62 techniciens certifiés.

Le travail du Comité demeure principalement l'étude des dossiers en vue des recommandations de certification à soumettre au Comité exécutif ou au Conseil d'administration. De plus, le Comité demeure attentif à saisir les occasions de faire la promotion de la certification auprès des membres mais aussi auprès du public en général.

Louise Gagnon-Arguin  
Responsable du Comité

## COMITÉ DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

### 1. Mandat du Comité

Conformément à la *Politique concernant la formation et le perfectionnement de l'AAQ*, adoptée en assemblée générale le 3 juin 1993 et révisée le 1<sup>er</sup> juin 2001, le Comité poursuit les objectifs suivants :

- favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés professionnelles des membres de l'AAQ ;
- favoriser la promotion de programmes de formation ou de perfectionnement qui satisferont aux besoins des membres ;
- établir des liens étroits avec les institutions d'enseignement qui offrent la formation en archivistique et tout organisme qui offre du perfectionnement ;
- faciliter, encadrer et renforcer le travail de perfectionnement entrepris par les sections régionales en préparant des activités et en assurant leur financement par des demandes de subventions ;
- favoriser la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité dans la formation et le perfectionnement des membres.<sup>1</sup>

### 2. Composition

Cette année le Comité se composait de Hélène Bernier, Chantal Demers, Hélène Élément, Julie Fecteau, Marc Lacasse (en remplacement de Dominique Maurel, membre d'office à titre de présidente de l'Association) et Marie-Josée Lévesque. Sans être officiellement membres du Comité, Dominique Maurel et Victorin Chabot ont participé à ses activités en préparant conjointement une des demandes de subvention pour l'année 2002-2003.

### 3. Fonctionnement

Le Comité s'est réuni à deux reprises : le 7 juillet 2001 pour la planification annuelle des activités et le 17 novembre 2001 pour finaliser les demandes de subvention. Les consultations et prises de décisions en dehors de ces deux réunions se sont effectuées par téléphone et par courriel.

### 4. Les activités subventionnées

---

<sup>1</sup> Association des archivistes du Québec. *Politique concernant la formation et le perfectionnement*. Adoptée en assemblée générale le 3 juin 1993 et révisée le 1<sup>er</sup> juin 2001, p. 3-4.

L'organisation d'activités de perfectionnement subventionnées occupe une très grande partie du temps des membres du Comité. Cette tâche s'échelonne sur toute l'année et comprend les principales étapes suivantes :

- choix des thématiques, en collaboration avec les directions régionales, pour les ateliers du pré-congrès et les activités en région ;
- préparation des demandes de subvention en collaboration avec le secrétariat de l'AAQ et les directions régionales ;
- relations avec les conférenciers ;
- suivi de la réalisation en collaboration avec les régions ;
- rédaction des rapports de subvention en collaboration avec les directions régionales et le secrétariat.

#### 4.1 Activités subventionnées tenues en 2001-2002

Grâce au soutien financier du Conseil canadien des archives, près de 300 personnes, membres et non-membres de l'AAQ, ont pu participer à l'une ou l'autre des trois activités suivantes durant l'année 2001-2002 :

- Journée pré-congrès 2001 à Jonquière où deux ateliers d'une journée chacun ont été présentés simultanément, soit :
  - *L'archivistique appliquée : l'évaluation et le tri*, animé par Daniel Ducharme, André Gareau et Suzanne Girard ;
  - *La place de l'archiviste dans les systèmes d'information : des outils pour intervenir*, animé par Marc Lebel.
- Séminaire sur la préservation des archives audiovisuelles (2 journées), animé par Nancy Marelli, qui a été offert dans les cinq régions de l'AAQ : Montréal, Est, Nord, Centre et Ouest.
- Atelier sur la désinfestation des documents (1 journée), animé par Suzanne Holm, qui a été offert dans quatre régions : Montréal, Ouest, Est et Nord.

L'AAQ a également obtenu une subvention pour l'engagement d'une contractuelle, Anick Arsenault, qui a agi comme conseillère auprès des membres de l'AAQ œuvrant pour des organismes désirant joindre le RDAQ et le RCIA. Mme Arsenault a rédigé et diffusé de l'information sur ces réseaux et les avantages à y adhérer, et offert son soutien par téléphone, courriel ou en personne aux archivistes qui en faisaient la demande.

#### 4.2 Subventions obtenues pour l'année 2002-2003

Le Comité de formation et de perfectionnement a obtenu des subventions du Conseil canadien des archives pour la réalisation des quatre activités suivantes en 2002-2003 :

1. Journée pré-congrès 2002 (Gatineau) pour la tenue de trois ateliers simultanés :
  - *Les politiques et les procédures en archivistique*
  - *Les diverses utilisations du Profil des compétences des spécialistes en gestion des ressources d'information dans les domaines des archives, de la bibliothéconomie et de la gestion documentaire*
  - *Les fusions : stratégie et planification*
2. Session de perfectionnement à distance sur l'évaluation des archives (CD-ROM).
3. Atelier intitulé : « Comment atteindre vos objectifs en matière de diffusion des archives ».
4. Soutien aux archivistes francophones hors Québec désirant joindre le RCIA.

#### 5. Autres activités et réalisations du Comité en 2001-2002

- Participation aux réunions du CA de la responsable du Comité à titre d'observatrice ;
- Participation d'une représentante du CFP, Marie-Josée Lévesque, à une table ronde organisée par l'Association of Canadian Archivists, qui s'est tenue le 2 mars 2002 à Ottawa ;
- Lettre adressée aux maisons d'enseignement collégiales et universitaires leur offrant la collaboration de l'AAQ lorsqu'elles procéderont à la révision de leurs programmes de formation en archivistique.

#### 6. Remerciements

Comme je quitte le CFP après en avoir assumé la direction pendant deux ans, mes plus sincères remerciements s'adressent tout d'abord aux membres du Comité qui ont consacré bénévolement leur temps et leurs énergies à la poursuite de son mandat, et avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir et de satisfaction à travailler. Je remercie également Dominique Maurel pour son soutien indéfectible. Merci encore à Dominique ainsi qu'à Victorin Chabot, pour leur participation enthousiaste à la préparation du projet de *Session de perfectionnement à distance sur l'évaluation des archives*. Merci enfin aux comités régionaux pour leur collaboration dans l'organisation des activités, à Andrée Gingras et à Sylvie Parent pour leur indispensable soutien.

Hélène Bernier  
Responsable du Comité de formation et de perfectionnement

## COMITÉ DE PROMOTION ET DE RECRUTEMENT

### Articles de promotion

Durant l'année 2001-2002, deux articles ont été publiés dans *Le Journal* de l'Association des employées et employés du Gouvernement du Québec. Le premier article s'intitule « Les archivistes et leur association professionnelle ». Il a été écrit par madame Louise Gagnon-Arguin. Il a paru dans le volume 43, numéro 7 (novembre 2001) de ce périodique. Le deuxième article s'intitule « Le gestionnaire des documents : un acteur essentiel à l'égard de l'application de la Loi sur l'accès » et a été rédigé par messieurs Claude Lamarre et Michel Lévesque. Il a paru dans *Le Journal*, volume 44, numéro 1 (février 2002). L'évaluation de l'impact de ces articles auprès des membres du Groupe des responsables de la gestion des documents (GRGD) est en préparation et celle-ci devrait être réalisée à l'automne 2002. Des démarches sont présentement en cours auprès de l'Association des archivistes médicales et de l'Union des municipalités du Québec en vue de publier un article dans leur périodique respectif au courant de l'année 2002-2003.

### Plan de communication

Au cours de cette année, un plan de communication a été réalisé en se basant sur les documents conçus précédemment tels que *l'Étude et recommandations pour l'élaboration d'un plan de communication pour l'Association des archivistes du Québec* (1998) et le document réalisé par Ad hoc marketing (1987). Le CPR s'est également basé sur les orientations de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et sur les priorités identifiées par le CA lors de la rencontre du 25 août 2001 : recentrage, relève et notoriété. Ce plan de communication sera valide pour une période de deux ou trois ans. Des démarches pour le réaliser seront entreprises lorsque ce plan sera approuvé par le CA de l'AAQ.

### Dépliant *Partenaires en gestion*

Pour l'année 2001-2002, il n'y a eu aucun développement concernant la mise à jour du dépliant *Partenaires en gestion*. Cependant, des commentaires et suggestions avaient été recueillies l'année précédente.

Membres du CPR pour l'année 2001-2002  
Lynda Chabot, responsable  
Louise Bisson  
Isabelle Lachance  
Brigitte Pollock

Isabelle Lachance  
Comité de promotion et de recrutement

## COMITÉ DU SITE WEB

Il me fait plaisir de vous livrer le rapport d'activités 2001-2002 du Comité du site Web de l'Association.

Au cours de cette année, la plupart des objectifs développés au début de l'année ont été atteints. Cependant, le Comité du site Web (CSW) a besoin de ressources supplémentaires pour compléter ceux qui sont en cours. En général, le CSW a régulièrement mis à jour le site de l'AAQ au début et au milieu de chaque mois. Le site a également connu plusieurs mises à jour spéciales de sorte qu'il y a eu une trentaine de mises à jour au cours de l'année.

Le CSW avait commencé l'analyse de normes graphiques de différents organismes dans l'éventualité que l'Association adopte les siennes. En cours d'analyse, le Comité a réalisé que la portée des résultats avait un impact sur de nombreux autres comités et par conséquent dépassait le mandat du Comité. C'est pourquoi, le CSW est d'avis que le projet d'analyse des normes graphiques devrait davantage être confié à un Comité ad hoc regroupant des responsables des comités de l'AAQ qui sont concernés par la question. Le CSW croit qu'il est nécessaire que l'Association se dote de normes graphiques. En ce sens, le Comité est prêt à contribuer à l'avancement d'un tel projet, à la mesure des ressources dont il dispose.

Dans le but de sensibiliser les responsables des différentes instances à utiliser le site Internet de l'AAQ, le CSW a transmis aux responsables des instances de l'AAQ des avis les informant du contenu général des mises à jour. La tendance à transmettre des documents au CSW pour diffuser sur le site est assez stable. On remarque une amélioration des sections régionales. Cependant, en ce qui concerne les comités, il reste des efforts à faire avant que cela ne soit une habitude et un réflexe général. Le CSW reçoit la plupart des documents entre septembre et janvier. C'est sans doute un phénomène normal si l'on se fie au fait que la planification des activités se fait au cours de cette période. Ceci a donc un impact direct sur les mises à jour du site et sur ce qu'on y retrouve. Il n'y a cependant pas toujours de suivi et, incidemment, on retrouve moins de documents à consulter entre février et août.

En ce qui a trait aux offres d'emploi, la tendance se poursuit. À l'instar des deux dernières années, leur nombre n'a cessé d'augmenter. Une cinquantaine d'offres d'emploi ont été affichées, regroupant 44 employeurs. Ces résultats sont très satisfaisants puisqu'il s'agit en fait de plus du double de l'année dernière.

Le référencement du site est une activité qui a démarré peu après son lancement en 1996. Cependant, le référencement n'a jamais été fait de façon continue. Nous nous sommes assurés que les sites qui pointent vers celui de l'AAQ utilisent la bonne adresse [www.archivistes.qc.ca](http://www.archivistes.qc.ca). Un référencement minimum permet déjà au site une très bonne performance sur Google. Cela signifie que de nombreux sites pointent déjà vers celui de l'AAQ sans que des démarches formelles n'aient été faites en ce sens. Un référencement plus soutenu pourrait se faire, mais il faudrait au préalable développer une stratégie en ce sens. Cette stratégie ne saurait être efficace avant la refonte du site.

La refonte du site est à l'agenda de l'AAQ depuis quelque temps déjà. Le CSW a bien démarré le processus, en revoyant l'arborescence. La révision du site n'est pas une simple affaire de changement de couleurs. La refonte implique navigation à l'intérieur du site, conséquemment la réorganisation et la révision des contenus textuels du site. Le CSW a saisi le Conseil d'administration du dossier et attend ses recommandations avant de poursuivre. Soulignons que le site de l'AAQ est géré sans frais depuis 1996, sauf en ce qui concerne les frais annuels de renouvellement de l'enregistrement du nom de domaine.

Je tiens à remercier Isabelle Lachance, Nathalie Denis et Marie-Josée Allard de leurs contributions. Au nom de l'Association, je remercie les Archives nationales du Canada qui hébergent gracieusement le site et plus spécialement monsieur Paul Carpentier et madame Nicole Barrette qui assurent la coordination entre les ANC et l'AAQ. Enfin, je veux remercier toutes celles et ceux qui par leurs commentaires et suggestions ont permis d'améliorer le site de l'Association.

Yves A. Lapointe  
responsable du site Web

## SECTIONS RÉGIONALES

### RÉGION NORD

Il me fait plaisir, au nom des membres du Comité de la région Nord et en mon nom personnel, de vous présenter le rapport annuel des activités de 2000 – 2001.

La première activité a eu lieu les 12-13 décembre 2001. 12 personnes participaient au séminaire «*Préservation des archives audiovisuelles*», au Centre des congrès du Holiday Inn de Jonquière. Ce séminaire était animé par Mme Nancy Marelli, directrice du service des archives de l'Université Concordia de Montréal. Cette activité a été grandement appréciée de tous les participants.

La deuxième activité a eu lieu le 30 janvier. 11 personnes ont participé à l'activité «*La désinfection des documents*». Madame Suzanne Holm, du Centre de conservation du Québec, a assuré cette formation. L'activité a été très formatrice pour chaque participant.

La troisième activité a eu lieu les 27 et 28 février. 7 personnes ont participé à l'activité «*Le réseau des archives du Québec et le Réseau canadien d'information archivistique : par où commencer ?*».

Merci à madame Johanne Turbide de l'Université du Québec à Chicoutimi et à madame Marie-Josée Mazeau. Merci du fond du cœur.

Je suis heureuse de vous présenter le nouveau Comité de la région Nord pour l'année 2002-2003. Monsieur Laurier Duchesne occupera le poste de directeur, Monsieur Yves Légaré, le poste de trésorier et moi-même, Josée Tremblay, le poste de secrétaire.

À tous les membres de l'AAQ et de ma région, je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances. J'ai bien aimé vous rencontrer et vous représenter.

Josée Tremblay  
Directrice de la région Nord

### RÉGION EST

Il me fait plaisir, au nom du Comité de la région Est et en mon nom, de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2001-2002. Le Comité de la région Est était composé cette année des membres suivants :

Directrice :	Annick St-Jacques
Secrétaire :	Lyse Thibault
Trésorière :	Marie-Claire Fortin
Administratrices :	Ginette Tremblay, Céline Bergeron
Administrateur :	Éric Lavoie

Au cours de la dernière année, les membres du Comité de la région Est se sont réunis trois fois. Ces réunions ont permis d'organiser trois activités de formation.

**Le réseau de diffusion des archives du Québec et le réseau canadien d'information archivistique : par où commencer ?**

La première activité, intitulée « *Le réseau de diffusion des archives du Québec et le réseau canadien d'information archivistique : par où commencer ?* », s'est tenue les 25 et 26 octobre 2001. Cette activité subventionnée par les Archives nationales du Canada et le Conseil canadien des archives a fait appel aux conférenciers suivants : madame Dominique Maurel, madame Carole Saulnier et monsieur Mario Robert. Malheureusement, seulement cinq (5) membres s'y sont inscrits. Nous avons mis cet échec sur le compte d'une conjoncture défavorable. En effet, la semaine précédente se tenait dans notre région le colloque du RAQ et, pendant la même semaine, une activité sur les délais de conservation des documents électroniques nous a sûrement ravies des inscriptions.

**La préservation des archives audiovisuelles**

Les 12 et 13 février 2002 se tenait une activité de formation intitulée « *La préservation des archives audiovisuelles* ». Vingt (20) personnes ont assisté à la présentation de Nancy Marelli. Cette activité a été réalisée grâce à l'aide financière du Conseil canadien des archives et des Archives nationales du Québec.

**La désinfection des documents**

Le 20 mars 2002 avait lieu la troisième activité de formation de la région Est au Centre de conservation du Québec. Cette activité, subventionnée par les Archives nationales du Canada et le Conseil canadien des archives, portait sur la désinfection des documents. Les vingt (20) personnes inscrites ont écouté les enseignements de madame Susan Holm sur le sujet. En prime, ils ont bénéficié d'une visite guidée de l'organisme.

Les membres du Comité de la région Est sont fiers du travail accompli cette année et tiennent à remercier toutes les personnes qui y ont participé de près ou de loin, plus particulièrement :

- Yvonne Painchaud et Yves A. Lapointe pour la diffusion de nos activités dans *La Chronique* et sur le site Web ;
- Hélène Bernier pour son support à l'organisation des activités de formation ;
- Andrée Gingras, directrice générale et Sylvie Parent, secrétaire, pour leur support administratif ;
- Tous les conférenciers et conférencières qui ont si généreusement partagé leurs connaissances avec nous ;
- Tous les participants et les participantes aux activités de formation pour leur intervention active et intéressée.

Pour l'année 2002-2003, le Comité de la région Est sera composé de

Directrice :	Annick St-Jacques
Secrétaire :	Lyse Thibault
Trésorière :	Marie-Claire Fortin
Administratrices :	Ginette Boivin et Céline Bergeron

Annick St-Jacques  
Directrice de la région Est

## RÉGION CENTRE

Le Comité de la région Centre, formé de Nicole Malo, directrice, Brenda-Lee Leblanc, trésorière et Maryse Deslandes, secrétaire, vous présente le rapport des activités réalisées en 2001-2002.

Un premier objectif visait à augmenter la visibilité de l'AAQ dans le milieu. Pour ce faire, nous avons produit un calendrier des activités publié dans *La Chronique* d'octobre 2001 et fait la promotion de chacune de nos activités dans *La Chronique* et auprès du responsable du site web de l'AAQ. Les membres ont aussi reçu la publicité des activités par la poste. La clientèle cible des médias régionaux a été avisée directement de la tenue de l'activité concernant la préservation des archives audiovisuelles. Le journal local de Drummondville a publié un communiqué concernant la tenue d'une activité de formation dans cette ville.

Trois ateliers de formation ont été offerts cette année. *Le réseau des archives du Québec et le Réseau canadien d'information archivistique : par où commencer ?* a réuni 13 personnes à l'Université du Québec à Trois-Rivières les 8 et 9 novembre 2001 (11 membres et 2 non-membres). *La préservation des archives audiovisuelles* a attiré 3 membres et 3 non-membres à l'Université de Sherbrooke les 7 et 8 février 2001. Ces deux activités étaient des activités subventionnées. Finalement, 10 personnes (9 membres et 1 non-membre) ont pu s'informer sur *la gestion documentaire dans les entreprises accréditées ISO* à Drummondville le 9 avril 2002. Les activités ont été appréciées par les participants qui soulignent la compétence des formateurs.

Le dernier objectif de notre plan d'action visait à recruter des bénévoles et assurer la poursuite des activités dans le milieu. Nous avons envoyé aux membres copie du questionnaire sur la division territoriale de la région Centre. Nous avons tenu une assemblée générale annuelle à laquelle 6 membres de la région ont assisté. Cependant, un Comité d'organisation du congrès 2003 a été formé et a débuté ses travaux. Une dizaine de membres et de collaborateurs y participent pour l'instant. Le Comité de la région Centre est présent à la Journée du technicien en documentation organisée par le département des Techniques de la documentation du Cégep de Trois-Rivières, le 3 mai 2002. Les membres ont reçu une invitation à participer à cette journée au cours de laquelle monsieur Gilles Héon offrira un atelier sur la classification des archives personnelles et familiales.

Nous tenons à remercier tous les membres qui ont participé aux activités et ceux qui nous ont apporté aide et support dans l'organisation des ateliers, nos collègues des autres comités de l'AAQ et le personnel permanent de l'Association pour leur précieuse collaboration.

Nicole Malo,  
Directrice de la région Centre



## RÉGION DE MONTRÉAL

Chers membres, il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui le bilan des activités de la section régionale de Montréal de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) pour l'année 2001-2002.

Cette année, notre conseil d'administration se composait de huit membres, dont :

Hélène Fortier, directrice	Chantal Chateauvert, administratrice
Sophie Lemercier, trésorière	Nathalie Denis, administratrice
Caroline Cholette, secrétaire	Isabelle Garofano, administratrice
Lyne Champagne, administratrice	Julie Guilbeault, administratrice.

Au cours de l'année cette belle équipe a réalisé ses objectifs en matière de formation et de perfectionnement en proposant à ses membres quatre activités de formation, dont deux portant sur les nouvelles technologies. Trois d'entre elles ont été rendues possibles grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des Archives nationales du Canada et du Conseil canadien des archives, sans oublier le travail du Comité de formation et de perfectionnement de l'AAQ. De plus, la section régionale de Montréal a collaboré à l'organisation de l'activité du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM). Et encore cette année les membres ont été conviés à un souper de Noël.

D'abord, le 9 novembre 2001, notre section régionale collaborait à la mise sur pied de l'activité du GARM, qui avait pour titre *l'Évaluation monétaire des archives*, animée par Marcel Caya.

Ensuite, le 7 décembre 2001, une quinzaine de personnes de la région se réunissaient afin de partager un repas au restaurant Édouardo à l'occasion du temps des Fêtes. Cette activité, qui est proposée aux membres depuis deux ans, permet de se rencontrer et d'échanger dans un cadre différent de celui qu'offre une journée de formation.

Les 22 et 23 janvier 2002, le séminaire sur la *Préservation des archives audiovisuelles* était présenté aux membres. Nancy Marelli, directrice des archives de l'Université Concordia, a assuré l'animation de ces journées de formation. Trente-trois personnes se sont rendues au Centre 7400 afin d'y assister.

Puis les 12 et 13 février 2002, une autre formation ayant pour titre le *Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ) et le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) : par où commencer ?* était offerte aux membres. Douze personnes ont assisté à cette formation donnée par Carole Saulnier de l'Université Laval, Mario Robert de la Ville de Montréal et Dominique Maurel des Archives nationales du Canada, qui s'est déroulée à l'Institut supérieur de l'informatique.

Le 26 mars 2002, Suzanne Holmes, restauratrice au Centre de Conservation du Québec, animait une formation ayant pour titre la *Désinfestation des documents*. Vingt-huit personnes ont participé avec enthousiasme à cette journée, qui s'est déroulée au Centre 7400.

Le 27 mars, une administratrice devait se rendre au Collège Lionel-Groulx afin d'y rencontrer les étudiants en Techniques de la documentation. Malheureusement, de mauvaises conditions climatiques l'ont empêchée de se rendre sur place. Pour pallier cet inconvénient, de la documentation a été acheminée à cette institution.

Finalement, le 10 avril, Marco Marchand, conseiller en gestion chez DMR conseil et Luc Bouchard, chef divisionnaire chez Iron Mountain, nous entretenaient sur *la numérisation*. Une cinquantaine de personnes ont assisté avec intérêt à cette formation, qui avait lieu au Synode du Diocèse anglican de Montréal.

Toutes ces activités ont été annoncées par les moyens officiels qu'offre l'AAQ, soit *La Chronique* et le site Web. De plus, un courriel personnalisé a été acheminé aux membres de la région afin de leur rappeler ces journées de formation. D'autres moyens de diffusion ont été empruntés tels que la publication du Regroupement des archivistes religieux, le site Web du RDAQ, des listes de discussion ainsi qu'une publication de l'ASTED.

Par ailleurs, lors de chaque activité de formation, nos membres ont pu évaluer nos activités pour nous assurer qu'elles répondent à leurs attentes et surtout à leurs besoins. Un compte rendu de ces formulaires a été acheminé au Comité de formation et de perfectionnement afin qu'il puisse également tenir compte du degré de satisfaction de nos membres.

Cette année le conseil d'administration de la région de Montréal s'est réuni officiellement à cinq reprises en plus de l'information transmise par courriel et par téléphone. Ces rencontres ont permis principalement de se répartir les tâches et d'organiser les activités de formation.

Je termine en remerciant tous les organismes qui nous ont accueillis durant l'année, plus spécifiquement le Diocèse anglican de Montréal et le Barreau du Québec. De plus, je remercie chaleureusement l'équipe de la région de Montréal pour son dévouement et son professionnalisme constant. Grâce à ses collaboratrices, notre région a pu atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'année 2001-2002.

Hélène Fortier  
Directrice de la région de Montréal

## RÉGION OUEST

Il me fait plaisir, au nom de Lynda Noël, d'Isabelle Lachance, et en mon nom personnel, de vous présenter le rapport annuel des activités de 2001-2002.

## BILAN DES ACTIVITÉS PRÉVUES

Cinq activités de formation et de perfectionnement et un souper de Noël étaient prévus au calendrier des activités de la région Ouest pour l'année 2001-2002.

### *Comment classer vos archives personnelles et familiales ?*

Cette activité a eu lieu le 29 novembre 2001 aux Archives nationales du Québec à Hull avec M. Gilles Héon comme conférencier. Cette activité a été réalisée en collaboration avec la Société de généalogie de l'Outaouais. Il y a eu 28 participants.

### *Le réseau de diffusion des archives du Québec et le réseau canadien d'information archivistique : par où commencer ?*

Cet atelier de formation et de perfectionnement, rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives, a eu lieu les 4 et 5 décembre 2001 à La Maison du citoyen à Hull. Six personnes se sont déplacées afin d'assister à cet atelier. Les conférenciers étaient : Carole Saulnier, directrice adjointe à la Division des archives de l'Université Laval, Mario Robert, archiviste à la Ville de Montréal et Dominique Maurel qui était aux Archives nationales du Canada.

### *Souper de Noël*

Pour célébrer Noël, 11 archivistes de la région Ouest se sont réunis pour souper au restaurant Café Cognac à Hull. Nous avons bien apprécié ce repas qui fait maintenant partie de la tradition régionale. Nous devons souligner la présence de notre présidente Dominique Maurel qui a bien voulu partager avec nous ce repas.

### *La préservation des archives audiovisuelles*

Cette activité a eu lieu les 29 et 30 janvier 2002 aux Suites Victoria à Gatineau, secteur Hull. Cet atelier a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives. La conférencière était Nancy Marelli des Archives de l'Université Concordia. Sept personnes étaient présentes pour cette activité.

*Conservation et repérage des documents photographiques*

Le 20 février 2002, l'Écomusée de Hull à Gatineau, secteur Hull, était rempli de 35 personnes qui avaient toutes en commun de se préoccuper de l'avenir de leurs archives photographiques. Cette activité était offerte en collaboration avec La Société d'histoire de l'Outaouais. La conférencière était Hélène Cadieux, des Archives nationales du Québec.

*La désinfestation des documents*

Cette activité a eu lieu le 26 février 2002 à La Maison du Citoyen. Cet atelier a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives. La conférencière était Susanne Holm, du Centre de conservation du Québec. Huit personnes étaient présentes pour cette activité.

**REMERCIEMENTS**

Je voudrais remercier les participants et participantes qui se sont intéressés aux activités de la région. Je voudrais aussi remercier sincèrement tous les conférenciers et conférencières qui ont accepté de venir donner ces ateliers. Nous apprécions grandement le partage de leurs connaissances qui permet ainsi à notre profession d'avancer.

Un grand merci aussi à Lynda Noël et Isabelle Lachance pour l'aide précieuse apportée tout au cours de l'année.

Un gros merci à la Société d'histoire de l'Outaouais qui, pour une deuxième année consécutive, a bien voulu faire une activité avec nous et à l'Écomusée pour son accueil chaleureux.

Merci à la Société de généalogie de l'Outaouais de nous avoir fait connaître leur désir d'avoir une activité sur les archives familiales ainsi qu'aux Archives nationales du Québec pour nous avoir reçus.

Merci à La Maison du citoyen de la ville de Hull et ses employés qui nous accueillent toujours si bien.

Merci aux Suites Victoria pour leur accueil.

Pour notre assemblée annuelle, merci au Centre de recherche en civilisation canadienne-française d'avoir accepté de nous recevoir.

Brigitte Pollock,  
Directrice de la région Ouest

## BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES

Il me fait plaisir de présenter ce rapport pour l'année 2001-2002. Permettez-moi d'abord de rappeler brièvement le rôle du Bureau canadien des archivistes (BCA). Le BCA regroupe les archivistes du Canada appartenant à deux associations nationales qui reflètent la dualité linguistique du pays : l'Association of Canadian Archivists représente les archivistes anglophones du Canada et l'Association des archivistes du Québec représente les archivistes francophones du Québec et du reste du Canada. Associées au sein du Bureau canadien des archivistes, les deux associations nationales cherchent à favoriser la communication et la coopération entre leurs membres dans le but de promouvoir le développement de la discipline et de la profession d'archiviste ainsi que la connaissance et l'expertise des archivistes canadiens aux plans national et international.

Le conseil d'administration du BCA cette année était composé des membres suivants : les présidents Bryan Corbett (ACA) et Dominique Maurel (AAQ), les vice-présidents Matt Szybalski (ACA) et Marie-Josée Courchesne (AAQ), la secrétaire générale adjointe Manon Gendron et le secrétaire général Gilles Lesage.

### Activités :

Le BCA s'est réuni régulièrement au courant de l'année grâce aux téléconférences et a tenu une réunion formelle en novembre lors de l'assemblée générale du CCA. Par la même occasion, le secrétaire général représentait le BCA à cette assemblée générale, à titre d'observateur.

Une des activités annuelles du BCA est de recevoir les demandes d'aide financière des associations en vue d'en déterminer l'ordre de priorité et de les acheminer au CCA. Cette activité n'a pas manqué de provoquer bien des échanges. Quatorze projets ont été soumis au CCA.

Sous l'égide du CCA et du BCA et de la présidence dynamique de Nancy Marrelli, le Comité sur le droit d'auteur a connu une année bien active. Au mois de septembre, le Comité faisait parvenir à Patrimoine Canada et à Industrie Canada ses commentaires au nom du BCA et du CCA portant sur les documents *Cadre de révision du droit d'auteur* et *Document de consultation sur les questions de droit d'auteur à l'ère numérique*. De plus, le Comité a suivi de près les consultations préparatoires portant sur la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*.

À l'invitation du ministère du Patrimoine canadien, le BCA a répondu aux questions posées dans le document *Les Canadiens, les Canadiennes et leur patrimoine : tendances, enjeux et idées. Un dialogue sur le patrimoine au XXI<sup>e</sup> siècle*. Le BCA a fait valoir la pertinence du mémoire de l'AAQ *Les archives : une composante à part entière du patrimoine culturel*. Dans sa lettre, le BCA a souligné l'importance des archives dans la société et l'ampleur de son rôle constituant du patrimoine, la nécessité de rencontrer les besoins en aide financière du secteur des archives, et la nécessité de déployer les moyens nécessaires afin d'assurer l'accès aux renseignements personnels, importants pour la recherche, dans des délais raisonnables.

Le dossier de la Phase II de la Consultation nationale sur l'archivage et l'accessibilité des données de recherche a retenu l'attention du BCA et des commentaires des deux associations ont été soumis au Groupe de travail. Le BCA s'est dit fort préoccupé par les conclusions de la Phase I qui établit que nous perdons de « précieuses ressources en matière de savoir parce qu'il n'y a pas d'organisme national mandaté pour en assurer l'administration ». Dans leurs commentaires, les deux associations soulignent le fait qu'il doit y avoir un organisme de coordination de la gestion des données de recherche. Cet organisme de coordination serait responsable, entre autres, d'établir des normes et des standards techniques, d'élaborer des orientations et des plans stratégiques. Toutefois, les deux associations considèrent que la gestion elle-même ne doit pas être centralisée mais assumée par un réseau d'organismes. Les deux associations maintiennent que ce réseau doit tenir compte des structures déjà en place et miser dans la mesure du possible sur les réseaux existants. Il est clair que la diversité culturelle canadienne et les traditions tant universitaires que de la recherche, doivent être respectées dans l'approche à prendre en vue d'assurer la préservation et l'accès des données de recherche.

Le projet de cours de James Lambert est sur le point d'être complété. Le texte sera disponible dans les deux langues officielles sous peu. L'étape ultime sera d'en assurer la diffusion. L'AAQ a reçu une subvention pour la production d'un disque compact qui rendra des éléments de ce cours disponibles aux archivistes francophones.

Les pourparlers en vue d'un symposium conjoint prévu à Montréal en 2004 se poursuivent toujours. Le directeur général de l'ACA, Dave Pascal, et la directrice de l'AAQ, Andrée Gingras, se sont réunis avec le directeur général du BCA afin d'aborder les questions soulevées par la tenue d'un tel événement, et d'initier la mise en œuvre des activités d'organisation.

En terminant, je veux remercier l'appui et l'engagement des membres du conseil d'administration et les membres de comités qui se dévouent à la tâche. Je veux aussi remercier toutes les personnes des deux associations qui ont contribué aux activités du BCA. Le BCA dépend entièrement de ces appuis bénévoles.

Gilles Lesage  
Secrétaire général

## RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Fait important cette année, notre rapport annuel comprend les états financiers au 30 avril 2002. Ces états dressent le portrait de la situation financière de l'Association des archivistes du Québec. Au terme de mon mandat, il me fait plaisir de présenter des états financiers qui témoignent de la vitalité financière de notre association.

La comparaison des bilans financiers des années 2001 et 2002 démontre que nous avons maintenu nos objectifs et consolidé nos acquis financiers. En terminant, je voudrais remercier notre directrice générale, Andrée Gingras et notre secrétaire administrative, Sylvie Parent pour leur collaboration et leur appui constants. Grâce à leur diligence et la collaboration de notre vérificateur, François Dufresne, de Desjardins, Dufresne, l'Association dispose maintenant d'un rapport annuel plus complet. Je désire également remercier tous les membres des comités et les bénévoles qui ont contribué à la qualité de la gestion financière de notre association.

Marie-Josée Courchesne  
Trésorière

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC INC.

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC INC. au 30 avril 2002 et les états des résultats et des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 30 avril 2002, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

***Desjardins, Dufresne***

Comptables agréés

Montréal  
Le 21 mai 2002

**RÉSULTATS ET ACTIFS NETS**

de l'exercice terminé le 30 avril 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	74 921	73 469
Publications	16 879	17 409
Subventions (note 3)	20 251	18 350
Congrès (note 4)	19 919	24 338
Activités des régions (note 5)	11 272	4 285
Publicité, revues Archives et la Chronique	8 130	7 656
Divers (note 6)	8 246	8 972
Redevance droit d'auteur	4 673	1 295
	<u>164 291</u>	<u>155 774</u>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Secrétariat et direction générale (note 3)	78 401	66 772
Publications	39 873	41 482
Photocopies et impressions	3 173	4 374
Déplacements et voyages	5 776	6 069
Honoraires professionnels	3 954	5 537
Comités	3 393	2 509
Papeterie et fournitures de bureau	3 783	2 454
Participation au congrès international de Séville	-	2 782
Poste et messagerie	4 501	4 341
Assurances	1 179	289
Télécommunications	2 493	2 359
Frais bancaires	320	312
Bureau canadien des archivistes	1 900	1 900
Amortissement - immobilisations	693	423
Divers	645	669
	<u>150 084</u>	<u>142 272</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	14 207	13 502
<b>ACTIFS NETS À L'OUVERTURE</b>	96 311	82 809
<b>ACTIFS NETS À LA CLÔTURE</b>	<u>110 518</u>	<u>96 311</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**BILAN**

au 30 avril 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	30 680	822
Certificats de dépôts	127 473	110 798
Débiteurs	13 062	5 135
Subvention à recevoir (note 7)	800	-
Frais payés d'avance	790	-
Stocks	4 466	6 197
	<u>177 271</u>	<u>122 952</u>
Immobilisations (note 8)	<u>2 995</u>	<u>1 074</u>
	<u>180 266</u>	<u>124 026</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	32 517	15 302
Revenus perçus d'avance	37 231	12 413
	<u>69 748</u>	<u>27 715</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Actifs nets investis en immobilisations	2 995	1 074
Actifs nets utilisés pour le fonds droit d'auteur	11 166	6 473
Actifs nets utilisés pour le fonds de recherche	994	994
Actifs nets non affectés	95 363	87 770
	<u>110 518</u>	<u>96 311</u>
	<u>180 266</u>	<u>124 026</u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 avril 2002

### 1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

---

#### Constitution-

L'association a été fondée le 9 décembre 1967 et constituée sous l'empire de la troisième partie de la *Loi des compagnies du Québec* le 19 février 1975.

#### Nature des activités-

L'association des archivistes du Québec (AAQ) regroupe les personnes qui oeuvrent au sein des organismes publics et privés afin d'assurer une saine gestion de leur information organique et consignée à quelque stade de la vie qu'elle soit.

L'AAQ offre à ses membres des services propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de leur profession et de leur spécialité au sein de la société et auprès des corps politiques. Elle favorise la recherche et le développement de la discipline et s'implique activement au plan de la formation et du perfectionnement de ses membres par la tenue d'activités propres à la mise à jour de leurs connaissances.

### 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

---

#### Stocks-

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût spécifique.

#### Immobilisations-

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition, l'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

	<u>TAUX</u>
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

#### Revenus perçus d'avance-

Les revenus perçus d'avance représentent les cotisations et les abonnements à la revue Archives perçus pour l'exercice suivant.

**3- SUBVENTIONS**

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC; Archives nationales du Québec; contribution du Ministère de la culture et des communications servant au financement de la revue « ARCHIVES »	10 000	8 000
CORPORATION DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHIVES 1992, montant alloué pour la participation de membre de l'AAQ au Congrès international des Archives de Séville en septembre 2000	-	5 000
GOUVERNEMENT DU CANADA; Ministre du Patrimoine canadien; Subvention dans le cadre de la stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada	7 200	3 134
GOUVERNEMENT DU CANADA; Ministre du Patrimoine canadien; Subvention dans le cadre des Programmes d'appui aux langues officielles	800	-
GOUVERNEMENT DU CANADA; Développement des ressources humaines Canada; contribution dans le cadre du programme PLACEMENT CARRIÈRE ÉTÉ	<u>2 251</u>	<u>2 216</u>
	<u>20 251</u>	<u>18 350</u>

**4- CONGRÈS**

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Produits	62 576	77 906
Charges d'exploitation	<u>47 254</u>	<u>57 436</u>
Excédent des revenus sur les charges d'exploitation	15 322	20 470
Subvention pré-congrès du Conseil canadien des archives	4 597	3 868
	<u>19 919</u>	<u>24 338</u>

**5- ACTIVITÉS DES RÉGIONS**

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Revenus-inscriptions	13 329	12 322
Aide financière du gouvernement du Canada par l'intermédiaire des Archives Nationales du Canada et du Conseil Canadien des Archives	<u>50 694</u>	<u>17 693</u>
	64 023	30 015
Moins :		
Dépenses reliées aux activités	<u>52 751</u>	<u>25 730</u>
	<u><u>11 272</u></u>	<u><u>4 285</u></u>

**6- DIVERS**

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
Intérêts	6 502	6 623
Autres	<u>1 744</u>	<u>2 349</u>
	<u><u>8 246</u></u>	<u><u>8 972</u></u>

**7- SUBVENTION À RECEVOIR**

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	\$	\$
GOUVERNEMENT DU CANADA; Ministre du Patrimoine canadien; Subvention dans le cadre des Programmes d'appui aux langues officielles	<u>800</u>	<u>-</u>

**8- IMMOBILISATIONS**

	<u>COÛT</u>	<u>AMORTIS- SEMENT CUMULÉ</u>	<u>VALEUR NETTE</u> 30 avril	
	\$	\$	<u>2002</u>	<u>2001</u>
			\$	\$
Mobilier et équipement	1 097	929	168	210
Équipement informatique	<u>8 214</u>	<u>5 387</u>	<u>2 827</u>	<u>864</u>
	<u><u>9 311</u></u>	<u><u>6 316</u></u>	<u><u>2 995</u></u>	<u><u>1 074</u></u>

**9- FLUX DE TRÉSORERIE**

L'état des flux de trésorerie n'a pas été jugé utile à la compréhension des mouvements de trésorerie survenus dans l'association au cours de l'exercice et, en conséquence, n'a pas été préparé.